Presbytère S.-Joachim Dec. 31
9916 110e rue
—C 136 ale
de nos jours, de parler ... à
la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes.
—Cardinal Andrieu.

"DIEU ET PATRIE"

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 5 SEPTEMBRE 1934 No. 44

LES FETES DE JACQUES CARTIER A GASPE

LE FRANCE, L'ANGLETERRE ET LES ETATS-UNIS FETENT AVEC LE CANADA SON QUATRIEME CENTENAIRE. — L'EGLISE ET L'ETAT EVOQUENT L'HEROIQUE FIGURE DE JACQUES CARTIER.—

Une page glorieuse de notre histoire s'écrit à Gaspé.

Nous continuons, cette semaine, la publication interrompue la semaine dernière, à cause du manque d'espace, du compte rendu des fêtes inoubliables qui se sont déroulées dans le cadre historique de Gaspé.

* * *

GESPE. — Une page chargée d'une indicible émotion s'est écrite, samedi et dimanche, les 25 et 26 août, au livre de l'histoire canadienne. Sous les yeux de trois nations officiellement représentées, en présence de milliers de spectateurs, attendris parfois jusqu'aux larmes, l'Eglise et l'Etat ont évoqué l'héroique et glorieuse figure de Jacques-Cartier. En un langage aussi éloquent que chaleureux, ils ont remercié le célèbre découvreur d'avoir ouvert ce vaste continent à la civilisation chrétienne et française.

Puis sous le regard sympathique des Etats-Unis et l'égide de la fière Angleterre, les deux France, l'ancienne et la nouvelle, la mère et la fille, ont revéçu dans une affectueuse étreinte, à travers quatre siècles aussi chargés de gloire que d'épreuves, les premières heures de notre existence.

Ah! quels spectacles émouvants que cette double expression de gratitude, que ce maternel embrassement.

Dans le décor ravissant de la majestueuse nature gaspésienne, en face de deux monts verdoyants, au-dessus de la baie aux gracieux méandres, sur le flanc d'une côte s'étalant en six gradins, se sont déroulées les principales manifestations du 4ème centenaire: dévoilement du monument commémoratif, messe pontificale, banquet et feu d'artifice. Au décor naturel, pourtant d'une rare beauté, s'ajoutaient les décorations artificielles. Aux fenêtres, s'agitaient les couleurs vives de multiples drapeaux. Sur les édifices, des banderoles de toutes nuances dessinaient leur lignes souples. Des faisceaux d'étandards encadraient des écussons multicolores. Et pour couronner cet incomparable tableau, les chauds rayons d'un radieux soleil, tempérés par une brise rafraichissante.

Grandiose fut la cérémonie du dévoilement de la croix érigée pour rappeler celle que le navigateur malouin planta lui-même, à Gaspé, en prenant possession de ce sol canadien. Ce solide monolithe de trente pieds dira aux générations futures que la nôtre a su garder, avec sa foi, la croix du Christ, le culte du souvenir.

Des foules nombreuses accourues de partout étaient massées à l'arrière plan jusqu'à la crypte de la future basilique. Les marins de la "Ville d'Ys", de l'"Entrecostaux", du "Champlain" français et du "Champlain" canadien, les scouts de France et autres, des officiers militaires, encadraient les membres de la délégation nationale de France qui occupait l'estrade principale dressée sur le même plan que le monument commémoratif.

Sur un palier inférieur avait pris place la chorale dont les membres avaient été recrutés à Québec et Lévis. Sur un palier plus bas encore, se tenaient les militaires du Royal 22e Régiment dans leur costume de gala. Enfin, au dernier palier, des milliers et des milliers de spectateurs anonymes dont le coeur vibrait à l'unisson de ceux qui formaient maintenant ce véritable escalier vivant.

A trois heures et demie, les officiels arrivèrent. Ils venaient prendre place autour de la croix. On remarquait tout particulièrement Son Eminence le Cardinal Villeneuve qui déployait sur le groupe l'éclat de sa pourpre, Son Excellence le délégué apostolique, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. E.-L. Patenaude, le T. H. M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, M. Pierre Etienne Flandin, ministre des travaux publics de France, Sir Rogers Keyes, du Gouvernement Britannique, l'hon. Delano Robbins, représentant des Etats-Unis.

L'hon. sénateur Beaubien, qui présidait conjointement avec l'hon. sénateur Graham, présente tout d'abord S. E. le Lieutenant Gouverneur de la province de Québec. L'hon. M. Patenaude rappelle qu'en dressant la croix sur notre pays, Jacques Cartier voulait faire rayonner l'emblème du christianisme et des forces morales spirituelles. Après ce premier discours, le Très hon. M. R.-B. Bennett enleva les drapeaux anglais et fleurs de lis qui voilaient le monument. A ce moment tous les spectateurs vécurent un instant d'indicible émotion. Les canons tonnèrent et dans le ciel furent projetés des pièces pyrotechniques d'où sortirent des petits drapeaux anglais, américains et français qui s'étalèrent dans le firmament pour descendre gracieusement et lentement dans la Baie. En même temps, musiciens et chantres entonnaient les hymnes nationaux des trois pays.

L'hon. sénateur Graham invita ensuite le T. H. M. R.-B. Bennett à prendre la parole.

Le premier ministre donna lecture d'un message de Sa Majesté le Roi s'unissant de coeur avec ses loyaux sujets canadiens. Puis ce fut Son Eminence le Cardinal. Le Primat de l'Eglise canadienne félicita officiels et foule d'entonner avec enthousiasme les chants nationaux, puis invita chacun à chanter avec encore plus d'âme le "Te Deum" et le "Credo".

Une centaine de jeunes gaspésiennes, vêtues à la bretonne, à la normande, à la basque, etc., vinrent déposer des fleurs au pied de la croix, cependant que la chorale, sous la direction de M. Jean-Marie Beaudet, exécutait "Jadis la France sur nos bords" et "O Canada, Mon pays, mes amours".

Puis ce fut le tour de M. le ministre Flandin.

Le chef de la délégation voulut bien faire voir qu'aux yeux de la France, la nation canadienne constitue sur ce continent un rempart de la civilisation moderne. En langue française alors, aux acclamations de tous, l'honorable Robbins salua les canadiens et les français au nom du gouvernement américain. A son tour, Sir Rogers Keyes amiral anglais, salut Jacques Cartier comme un frère, M. le Chanoine Boissard termina la série des discours en transmettant à tous le salut du Cardinal Verdier.

Les officiers se levèrent et les cloches s'étranlèrent dans leurs campaniles, unissant leurs voix d'allégresse à la joie commune.

Les membres de la délégation française furent très impressionnés par cette démonstration. L'on nota l'entrain de la foule, l'excellence des discours, bref, l'atmosphère profondement, sympathique qui baignait les personnes et les choses.

Il convient d'ajouter aussi que l'arrivée à Gaspé a été des plus émouvantes. Vers dix heures du matin, les navires du port et une centaine de barques de pêcheurs abondamment pavoisées vinrent à la rencontre du "Champlain". Ce fut bientôt un échange de salutation. Les Français admirèrent particulièrement la délicatesse de ces pêcheurs, dont chaque barque portait une bannière sur laquelle étaient dessinées les armoiries des provinces françaises. A onze heures, les délégués français étaient conduits à Gaspé sur l'"Acadia".

Le soir, ces barques étaient illuminées, et tout comme le matin d'ailleurs, leurs occupants chantaient et acclamaient la France, en évoluant autour du "Champlain" mouillé à un mille du quai.

Cependant que dans la nuit, ces barques sillonnaient la rivière, les feux s'allumaient sur la côte et les gros édifices s'irradiaient de mille feux. Jusqu'à minuit, des pièces pyrotechniques furent projetées dans les nues sous les regards de la lune, dont les rayons doraient les flots.

Puis, tout doucement, la nuit redevint silencieuse; mais cette grandiose journée ne mourra pas. Ceux qui eurent le privilège de la vivre en garderont un impérissable souvenir.

Les grandioses fêtes de Gaspé ont pris fin le dimanche par une messe solennelle célébrée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve et par la bénédiction de la pierre angulaire de la future basilique.

La présence d'un Prince de l'Eglise, du Délégué Apostolique, l'émouvant sermon de Monseigneur Mamille Roy, le décor enchanteur où l'office divin eut lieu, l'excellence du programme de chant, tout a contribué à faire de cette cérémonie l'une des plus touchantes. Les délégués de France qui y assistèrent en grand nombre furent émus jusqu'aux larmes.

COUPS DE PIEDS D'ANE!

Cartier est élevé sur le pavois. . ..on ne s'improvise pas fondateur d'un pays, et le geste quatre fois séculaire du grand marin, qui apporta sur nos grèves les bienfaits de l'âme française et catholique, méritent d'être souligné "dans les grands prix".

Le pays de Gaspé s'est fait poli, galant, hospitalier, tout souriant de montrer les richesses de sa nature, les délicatesses de son âme accueillante. Délicatesse que l'on souhaiterait en bien d'autres endroits! Dans le Tout-Québec, les coeurs ont battu ferme dons la joie et le bonheur et comme dit la chanson:

"Grand'mère, vite une rallonge,
"Il faut que la table s'allonge!"

En cette fête de famille, la bonne maman Québecoise était heureuse de montrer SES FILS aux visiteurs de France, d'Angleterre et d'ailleurs. SES FILS qui, malgré l'isolement et certaines ignorances ont surnagé à toutes les bourrasques et dans un temps d'amoindrissement universel, tiennent bon par la suprématie de leur foi, par leur attachement entêté à leurs droits et à leur langue. SES FILS, non seulement ceux qui ont définitivement assuré leur suprématie dans le Tout-Québec, mais aussi ceux des groupes minoritaires qui poussent leur pointe, si non toujours avec bonheur, du moins avec persévérance depuis le Cap Breton jusqu'à l'Ile Vancouvert. SES FILS. . . c'était nous, ceux de l'Ouest. "Les fils d'après font seul que le le Père ait pourvu (Péguy.)

Nous sommes bien de cette lignée de ceux qui, comme le grand Ancêtre Cartier, ont fondé ici de nouveaux "Gaspé" et ont apporté dans nos plaines la lumière française et catholique. Disparus sont les vieux sentiers de la prairie qui les ont vus trébucher sous le poids de la croix. Mais on trouve partout ici, et dans toute sa force, leur souvenir et l'épanouissement de leurs ceuvres.

Cartier appartient au Canada tout entier. C'est un pôle, une cime où toutes les âmes canadiennes se rejoignent. Ce qui fait une nation, ce n'est pas la communauté de gouvernement, ni de frontières: ce n'est même pas, je dirais la communauté de sang, mais bien plutôt la **communauté d'âme,** l'union de pensée religieuse, familiale, esthétique, patriotique, idéale.

Nous espérions qu'un certain groupe ethnique de notre pays s'ouvrirait à cette vérité toute simple "et que les fumées de leurs toits n'obscurciraient pas le ciel au point de ne plus voir les voisins."

Nous nous attendions que les ondes ailées de notre réseau national de T.S.F. nous apporteraient les joies de la famille. Quatre cents ans de souvenirs!

Dieu! qu'on a dû s'en raconter!

Nous songions, hélas! **trop** naivement, que l'air canadien serait tout rempli d'harmonie dans le souvenir de Cartier et dans le respect de ses descendants.

Mais rien. . . Le silence . . . Déception profonde. "Le silence de ces espaces infinis" qui jadis effrayait Pascal. L'Effroi ne fut pas moindre chez-nous. Une fois de plus sous la peau du "fair-play" bienveillant, nous avons vu "poindre l'oreille de l'âne". L'âne, **toujours lui,** qui n'a jamais rien compris à nos sensibilités françaises et qui, devant les grandeurs les plus pathétiques de notre histoire n'a fait que **braire!!!"**

Nous ne savons pas bien quelle barbe il faudrait savonner dans cette ultra-ridicule commission de la Radiodiffusion. Mais que tous sachent au moins combien ce silence, à l'occasion des fêtes de Gaspé, nous fut lourd et douloureux.

C'est une humiliation de famille, et tout ce qu'il y a de bons citoyens français dans l'Ouest ne sont rien moins que dégoûtés.

On s'empressera d'irradier **"coast to coast"** des tralala nègres et des "tam-tam" cafres ou papous, les imbécillités faisandées d'acteurs grotesques et stupides. Les airs en sont souillés du Premier de l'An à la S. Sylvestre. Mais un évènement de l'importance du 4ième centenaire de la fondation du Canada? **"Reserved to Quebec only".**

Tous les dimanches de l'année, nos postes radiophoniques prennent des airs de chattemites pour nous servir "à toutes les sauces" les élucubrations "sacro-insignifiantes de "ministrans" en mal de régler, une fois pour toutes les affaires mondiales: Lessive au savon Palmolive; régime d'eau minérale et que sais-je encore. . . .

Mais une messe pontificale où assistent toutes les élites de notre pays, rappelant que chez-nous, ce fut **la croix d'abord,** seul signe qui élève encore les choeurs et les volontés en ces temps de tumultueux entrainements vers les décadences? Non: la messe **"reserved to Quebec only."**

Tas de farceurs! Petites Ames!

Il est si rare dans la vie de notre petit peuple de se trouver en présence d'un grand bonheur collectif, pourquoi nous reprocherait-on de vouloir en jouir?

D'ailleurs, qu'on se le tienne pour dit, il y a des preuves de gentillesse qu'il faut donner à moins d'être d'une froideur d'âme inouïe. Il ne s'agit plus ici de droits de contrats et de traités, mais de civilité la plus rudimentaire.

Quelques postes américains nous ont apporté une demi-consolation en attendant de retrouver dans six mois ou un an (les vaisselles de cérémonie auront eu le temps de sécher), le vague récit de toutes ces fêtes dans un album-souvenir. Du papier glacé? C'est sans saveur et trop froid, merci!

La douleur est toujours quelque chose de respectable, surtout quand nous souffrons à cause d'une longue obstination à nos origines françaises et catholiques; et nos sacrifices, Dieu sait s'ils sont nombreux, méritent mieux que les rebuffades et le dédain de ces petites âmes, type Turnbull . . .

Voilà pourquoi "on nous a envoyé choucher si gentiment" alors que là-bas, à la vieille maison, la délégation britannique tout en évoquant le souvenir du Père dégelait son flegme traditionnel au contact du champagne québecois.

Ironie des choses! Coup de pied d'âne!

Oui, nous irons nous coucher. Mais nous ne dormirons pas avant qu'on nous dise si nous vivons sous une constitution qui nous oblige sans cesse à nous humilier, à nous aplatir, à faire volte-face à la culture qui nous distingue, à nos disciplines de vie française.

Nous irons nous coucher. Mais nous ne dormirons pas avant qu'on dise que les "Courtoisies de la Confédération" ont été pour nous, des deuils et des sources de pertubations profondes et de confusions; que nos droits ne sont que de vulgaires mouchoirs aux couleurs équivoques qui trainent dans le sac à linge sale de tous les "jingos," au grand sommeil de tous nos buandiers parlementaires.

Quand donc viendra l'heure des solutions? On nous tolère, mais une fois de plus, on ne nous a pas avoués au grand air de notre pays. Pourquoi ne pourrions-nous plus écrire dans notre histoire des oeuvres de sagesse et de justice?

Et comme bouquet spirituel: sortir de l'à-peu-près pour entrer dans le défini, connaître ses positions, voilà ce que ceux qui ont donné aux institutions britanniques le tribut si fidèle de leur allégeance et de leur loyauté inaltérable attendent des

(Suite page 8)

Le Card. Villeneuve décoré de la Légion d'Honneur

GASPE—La république française a honoré Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne en le créant Grand' Croix de la Légion d'Honneur. Cette heureuse nouvelle a été annoncée par M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Travaux Publics dans le cabinet Doumergue, et qui a pris part aux fêtes de Gaspé. Le Canada français compte aussi un autre Chevalier de la Légion d'Honneur, l'honorable sénateur D.-O. L'Espérance, président du Comité de Gaspé.

Cette délicatesse du gouvernement français a été apprise samedi le 25. M. Flandin a remis cette magnifique décoration à Son Eminence, peu de temps avant le grand banquet qui réunissait six cents personnes au Séminaire de Gaspé. Cet honneur qui échoit à notre bien aimé Cardinal rejàillit sur la ville de Québec, sur notre province et sur tout le Canada tout entier. Ce titre a été accordé jusqu'à date à deux cardinaux. S. E. le cardinal Gasparri a été le premier à l'obtenir.

L'honorable sénateur D.-O. L'Espérance, qui a été un des principaux artisans de ces fêtes avec Monseigneur Ross, a reçu avec une légitime fierté le ruban rouge de la Légion d'Honneur.

Dans les cercles politiques.

Les libéraux et les conservateurs du comté de St-Albert préparent leur prochaine convention

Les libéraux et les conservateurs du comté de St-Albert se préparent activement à la tenue d'une convention de mise en nomination des candidats. A l'heure actuelle, les candidats possibles brillent par la quantité. De leur côté les fermiers-unis ne restent pas inactifs. Ils se proposent de réorganiser l'association provinciale des U. F. A. du comté de St-Albert, immédiatement après les battages, et de tenir une convention où l'on nommera le candidat du parti.

Du côté du parti libéral, on mentionne comme candidats M. L. Boudreau, M. Omer St-Germain, M. J.-B. Dalphond, M. Vital Majeau, M. George Turnbull et M. F. Holder.

Dans les rangs du parti conservateur, les candidats en perspective sont M. Lionel Tellier, M. Joseph Lambert et A.-S. McRae.

Chez les U. F. A., on mentionne les noms de M. F.-F. Lovelock, M. A.-A. Steffes et M. T.-D. Cunningham.

Représailles de la France

Si l'Allemagne déclare un moratoire complet sur les dettes, la France saisira des crédits allemands pour se rembourser.

PARIS. — On dit que la France songe à saisir les fonds de la balance commerciale de l'Allemagne pour payer les Français porteurs d'obligations si Hjalmar Schacht, dictateur de l'économie du Reich, met à exécution sa menace de déclarer un "moratoire complet" sur les dettes étrangères.

Les experts financiers français dit-on, sont à préparer des plans en vertu desquels le gouvernement français s'organisera pour collecter 150,000,000 francs annuellement de crédits allemands ici, et payer les obligataires français en dépit de n'importe quel moratoire.

On s'attend à ce que d'autres nations se joignent à la France pour protester, si le ministre de l'Economie d'Allemagne met en pratique sa menace de prendre des mesures héroiques pour mettre fin à l'impasse économique.

La France a en jeu 350,000,000 francs en prêts à brève échéance et 144,000,000 francs d'intérêts sur les obligations Young.

DES JEUNES DE FRANCE VIENNENT NOUS VISITER

Nous aurons l'honneur d'avoir au milieu de nous, pendant quelque vingt-quatre heures, un groupe de jeunes gens français représentants de la "Mission Catholique Universitaire Française".

Ces jeunes et sympathiques universitaires arriveront à Edmonton samedi après-midi.

Ils seront, durant leur trop court séjour en notre ville, les hôtes de l'A.C.F.A.

Dimanche, un dîner offert en leur honneur à l'hôtel Corona leur fournira l'occasion de rencontrer dans l'intimité plusieurs de nos compatriotes d'Edmonton et de nos principales paroisses canadiennes-françaises.

A trois heures de l'après-midi du même jour, l'un de ces jeunes universitaires donnera une conférence au Collège des Jésuites. Inutile de dire que tous les Canadiens français de la ville et de la campagne sont cordialement invités à assister à cette conférence.

Les distingués représentants de la "Mission Catholique Universitaire Française" que nous nous aurons le bonheur de saluer dans quelques jours sont: Olivier Deleau, licencié en Droit, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques; Henri De Grammont, ancien élève de l'Ecole des Beaux Arts de Paris; Max Legendre, Président de la Fédération Française des Etudiants Catholiques, 1er Vive-Président de Pax Romana, Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole dès Sciences Politiques; Gabriel Remond, Docteur en Droit, Président d'Honneur de la Fédération Française des Etudiants Catholiques; Maxime De Valleuil, Licencié ès lettres.

Nos lecteurs seront sans doute heureux de connaître le programme et l'esprit de la "Mission Catholique Universitaire Française." Disons d'abord que la Mission a été fondée en 1922 par la "Réunion d'Eylau" et complètement réorganisée en 1926. Elle est dirigée depuis ce temps par un groupement autonome ayant son siège 3, Rue de Luynes, Paris (VII).

Visitant chaque année un pays étranger, elle s'efforce d'établir sur le plan chrétien par des entretiens, et des conférences une véritable collaboration spirituelle.

C'est la seule oeuvre française de jeunesse qui travaille en un sens vraiment catholique à nouer des liens spirituels et intellectuels avec les jeunesses des pays étrangers, hors de toute préocuppation politique.

SES VOYAGES A L'ETRANGER.

La Mission a été successivement en Pologne (1922), Yougoslavie (1923), Tchécoslovaquie (1924), Roumanie (1925), Pologne (1927), Grèce (1928), Allemagne (1929), Roumanie (1930), Angleterre, Ecosse et Irlande (1931), Autriche et Hongrie (1933).

Elle fait connaître la vie intellectuelle de la France et son activité catholique: chaque année une vingtaine de Conférences sont données dans les principaux centres de chaque pays.

Elle apprend à connaître l'étranger par des enquêtes menées auprès des personnalités et par des conversations amicales avec les groupements d'étudiants et les principaux cercles d'études.

Elle travaille à l'"Union des Eglises". Elle entre en contact avec les milieux orthodoxes — s'initie à leurs traditions spirituelles dans un esprit de charité, d'espérance et de foi — elle s'efforce de détruire les préjugés, hors de tout prosélytisme déplacé.

Ces voyages, préparés avec soin, ne sont donc pas des voyages de tourisme. La mission composée d'une douzaine de jeunes universitaires et élèves des grandes Ecoles, constitue une Equipe de travailleurs que lie une amitié solide sous le signe d'une discipline souple, mais stricte et d'un commun esprit d'apostolat.

Paris craint une invasion aérienne.

Les dernières manoeuvres démontrent que la capitale n'est pas en sureté

PARIS. — Une flotte aérienne d'invasion effacera complètement Paris de la carte, à moins que le France ne possède une flotte d'avions de combat plus rapides, d'après ce que pensent les officiels de l'aéronautique française actuellement.

D'après eux, les quatre jours de manoeuvres aériennes qui ont eu lieu récemment démontrent nettement que la capitale ne peut pas, avec les effectifs actuels, se défendre contre des envahisseurs aériens, d'où nécessité urgente d'avoir des avions plus rapides que ceux de "l'ennemi".

Une flotte d'avions de chasse reconstruits ne parvint pas à égaler en vitesse les gros avions de bombardement lourdement chargés qui constituaient la flotte d'attaque, et dont la vitesse moyenne fut de 140 milles à l'heure.

Les manoeuvres ont révélé que la flotte n'eut que deux avions de chasse capables de faire du 235 milles à l'heures et l'on dit que ces machines seront les prototypes de l'équipement futur.

PERSONNEL REDUIT

PARIS. — M. Doumergue a réduit aujourd'hui les dépenses encourues par la France du fait de la S. D. N. en réduisant de 30 ou 40 à 6 le personnel de la délégation française à l'Assemblée plénière de septembre.

Veuillot et la France.

PARIS. — La Vie Catholique, un hebdomadaire, publie aujourd'hui un long article de François Veuillot sur les fêtes du 4e centenaire de Jacques Cartier au Canada. "Le Canada n'est plus la Nouvelle-France, écrit ce journaliste; c'est une autre France, une vraie et authentique jeune soeur."

Québec—M. Flandin, ministre des traveaux publics de la France, a annoncé la promotion de M. Henri Gagnon, directeur du Soleil et président de la Canadian Press, au grade d'officier de la Légion d'honneur.

GENEVES. — Les dépenses totales mondiales pour armements en 1933 ont été de $3,471,000,000 à $4.399.000-000, d'après l'annuaire de la Société des Nations, publié dernièrement. Les dépenses de guerre en 1931 sont estimées à $3.945.000.000, et la diminution accusée en 1933 est attribuée à la dépréciation du change.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

UNE VOLEUSE...MA CHERE.

C'est demain la rentrée des classes.

Gaby empile ses livres; sa mère termine un tricot.

—Maman, encore une année, la dernière je te le jure, et j'aurai la joie de reléguer au grenier, tous ces bouquins qui m'ont tenue esclave de l'étude! (La maman sourit en lui glissant un regard amusé). Si je persévère c'est que le baccalauréat m'assurera un avenir brillant. Je n'aurai qu'à faire voir mes diplômes, et les positions me seront offertes.

—Comme tu es enfant, malgré tes dix-neuf ans.

—Peu de jeunes filles possèderont ma compétence, aussi dès le brevêt obtenu, je plierai bagage, et file mon navire.

—Où irais-tu?

—Soit dans le Québec ou à New-York.

—Hum! Il y a peu de gens diplômés par là. . .

—Vous savez, mère, l'avantage de posséder également bien le français et l'anglais, me facilitera une entrée où bon me semblera; dans cette petite ville, je n'obtiendrais que difficilement, ce qu'il me convient, surtout avec un nom aussi français que De la Buissonnière. . . .

La mère, d'un sourire sceptique écoute sa jeune fille, si naïve, confiante en elle même, et déjà, voulant s'affranchir de la tutelle maternelle.

—Mon enfant, ne dis donc pas des absurdités. Tu plieras bagage. . . .

—Oui maman, et j'irai faire fructifier mes connaissances.

—Gaby, tu ne t'imagineras pas savante, parce que tu possèderas un diplôme?

—Alors quel sera sa valeur? Sans cela, à quoi donc servirait-il de se tuer au travail?

—Dans ton cas, le mot tuer est exagéré. . . .

—Croyez moi, le doux farniente me sourit davantage à cette application de l'esprit qui me tient captive des soirées entières; à quoi bon?

—Ce diplôme assure l'habilité de poursuivre l'étude, du sujet auquel l'on s'attache, c'est tout! mais Gaby, songeons d'abord à l'effort de cette année scolaire dont le but n'est pas exclusivement de t'armer contre les possibilités d'avoir à te suffire pécuniairement.

—Je sais que notre état de fortune ne me contraint pas, mais je veux jouir d'une certaine indépendance, et surtout je désire voyager.

—Les voyages te seront offerts en temps et lieu. Je comprends aussi que tu ne veuilles pas coiffer sainte Catherine.

—Non, bien sûr. Je désire marier un homme bon, élégant; un intellectuel qui sache causer. . . .ne laisser jamais tarir la conversation.

—Pauvre lui !

—Un homme du monde qui saura aussi m'offrir un beau chez moi.

—Un homme parfait alors? Hum, il s'en trouve, mais ils sont rares . . . Alors, il faut te mettre à sa hauteur, en étudiant l'art de bien parler, et surtout d'écouter. Tu es fatiguée de tes livres, et tu te proposes, aux prochaines vacances, de leur dire adieu. Eh bien ma chérie, voilà l'erreur. Ils sont tes meilleurs amis. Toute la vie il faut les consulter, les approfondir, parce qu'un jour tu réaliseras que présentement tu ne pénètres pas le véritable sens des auteurs. . .tu crois les comprendre. . .

—Mère, vous me faites entrevoir un bel avenir! Vrai, la perspective de relire les classiques, d'analyser et de résoudre des problèmes, me fait regretter d'avoir même appris à lire.

—Dans une année tu penseras autrement. La culture acquise te fera désirer d'en posséder davantage. Maintenant Gaby, habitue toi à l'idée que je ne te permettrai pas d'avoir un emploi.

—Maman, vous me voulez donc malheureuse ?

—Ma petite, je veux non seulement ton bonheur, mais celui de beaucoup d'autres.

—Je ne çomprends pas. . .

—Tu ignores que depuis trop longtemps, la femme usurpe les droits de l'homme. Si les universitaires, les professionnels, les ouvriers, enfin les jeunes gens éligibles au mariage sont dans l'impossibilité de réaliser leur rêve, en s'unissant à la femme de leur choix, c'est dû à ce que la jeune fille accapare le travail de l'homme.

—Mère, n'exagérez-vous pas ? car les hommes de valeur trouvent à se caser. . .

—Je t'affirme Gaby, qu'un grand nombre d'intellectuels, des érudits, des artisans d'habilité supérieure, des ouvriers ardents et vigoureux sont au rancard parce que la femme accepte de moindres appointements ou salaires, et par ce, remplit les charges.

—Maman, plusieurs femmes sont dans l'obligation de pourvoir soit à leur famille, ou à elles-mêmes.

—Ah, celles-là, ont ma profonde admiration, mais on m'assure que cinquante pour cent d'elles, sont de familles dont l'aisance leur permettrait de garder leurs filles au foyer, où elles seraient mieux protégées, mieux initiées aux devoirs d'une bonne épouse, et d'une bonne mère.

—Alors, pour se marier, vous croyez qu'il vaille mieux rester chez soi? Etre à charge, continuer à imposer des sacrifices, être privée de monnaie qui vous procure davantage des toilettes et des sorties. . . En voilà une belle vie. . .

—Tu crois qu'il y aurait plus de bonheur à voir errer celui que tu aimes, et dont le désespoir l'éloigne à jamais de toi ? Comment voudrais-tu qu'il se prononçât? Il serait condamné au célibat tant que tu persisterait à être le gagne-toilette, au lieu de lui le gagne-pain. Les rôles sont intervertis. Sache mon enfant que je ne serai pas comme bien d'autres, une mère coupable, car tu ne sera pas. . . .une voleuse !

Une voleuse du bonheur de ces jeunes gens légitimements ambitieux de contribuer au développement de la famille, et du pays. Dis, ma chérie, tu ne voudrais pas être voleuse de leur avenir ?

—Le mot est cinglant. . .je le retiendrai. . . (On entend résonner un gros baiser) mais chassez cette ombre, ma bonne mère, car vous pouvez être assurée que votre fille ne caressera le désir de faire sa vie, qu'en écartant l'idée d'être. . . .fi ! le vilain mot. . . une voleuse. . . .ma chère.

MADRINA.

ETRE UTILE

Sur terre, toute chose superflue est destinée à être supprimée ou à mourir. Visitez les greniers des vieilles maisons. . . quelles histoires auraient raconter ces chiffons, ces dentelles, ces vieux meubles, devenus inutiles par la force du temps!

Il en est des créatures comme des choses. Pour être apprcéiées elles doivent être utiles, servir. Une maman que le bon Dieu vient chercher laisse toujours derrière elle des regrets profonds; mais a-t-on déjà songé aux deuils nombreux que laisse souvent après elles les vieilles filles, celles qu'avec un peu d'ironie on a qualifiées de vieilles comméreuses parce qu'on les voyait souvent aller d'une maison à l'autre. Savez-vous que leur oeuvre est grande à ces femmes dont la ocation a été de soulager les misères physiques aussi bien que les peines morales; dont la vie s'est dépenée auprès des vieillards, des paures ménages, des enfants orphelins.

Etre utile, mais c'est le but, le rôle le l'homme sur la terre, et c'est par on travail, son énergie qu'il contribue à la prospérité de son pays.

Etre utile c'est le rôle de la femne depuis l'adolescence jusqu'au jour u vieille gran'maman elle supportera de ses conseils et de son expérience la jeunesse qui l'entourera.

Etre utile, voilà la seule chose nécessaire à toute personne pour lui donner cette valeur et cette supériorité qui en fait un être de marque et dont la disparition emportera chez tous un regret et un chagrin inoubliables.

Tante ARLETTE.

Promesse de mariage

Les annonces du prône dominical toujours assez nombreuses dans une paroisse, sont parfois écoutées avec des airs distraits par un auditoire un peu fatigué; mais lorsque soudain retentit la banale et sacrementelle formule: "il y a promesse de mariage", chacun dresse l'oreille et devient aussitôt très attentif.

Pourquoi?

Celui qui, de là-haut a provoqué ce léger voir sur les physionnomies les impressions diverses de l'assistance et étudier le rêve intérieur qu'il vient d'évoquer chez ses auditeurs.

Les jeunes s'épanouissent: un jour bientôt ce sera enfin leur tour. . .

Les vieux ont un petit sourire contenu; ils se reportent à ce temps lointain où. . .

Plusieurs plissent le front; ils font le bilan de ce qu'ils attendaient et de ce qu'ils ont eu.

En tout cas, chacun écoute avec intérêt la rituelle annonce: "il y a promesse de mariage; mais avec cela bien d'autres promesses aussi:

Promesse d'un foyer très paisible où la vie sera bien douce.

Promesse d'attention réciproque et de menus soins que la tendresse rendra bons.

Promesses d'inviolable fidélité et d'un amour qui sera plus fort que la mort.

Ne sont-elles pas là les promesses, dont le radieux cortège défile devant vos yeux, quand je vous vois prendre un air intéressé à cette annonce: "il y a promesse de mariage".

Dieu fasse que ces promesses sous-entendues deviennent pour tous nos jeunes ménages, des réalités.

La cuisine

Fromages et olives

Du fromage à la crème et des olives, deux parts de l'un pour une part des autres. Travaillez le fromage ajoutez les olives et la mayonnaise.

Poulet et céleri

Une tasse de poulet coupé fin et une tasse de céleri haché, mélangé avec quatre cuillerées à table de mayonnaise.

Beurre de pistaches

Trois cuillerées à table de beurre de pistaches, deux cuillerées à table d'eau, deux cuillerées à table de catsup. Mêlez le beurre et l'eau et ajoutez le catsup. C'est délicieux.

Jambon

Du jambon coupé fin auquel on ajoute part égale d'olives et d'amandes hachées. Servir entre deux tranches de pain beurré.

Fromage

Une demi-livre de fromage à la crème, trois oeufs cuits dûr. Ecraser ensemble et assaisonner. Ajouter de la mayonnaise et mêler. Etendre sur le pain.

Pour être belle

C'est Frances Dal, la plus belle actrice et la plus belle femme d'Angleterre, celle qu'on a surnommée "la Légende blonde" qui veut bien nous offrir ces conseils:

La femme qui voudrait suivre les conseils prodigués par les théoriciens des soins de beauté n'aurait guère le temps de faire autre chose que de soigner sa personne. La préoccupation constante de discerner entre ce qui est permis à une femme belle et ce qui ne l'est pas la tourmenterait si fort que sa beauté même s'en ressentirait.

On a lancé à la légère un mot qui a troublé la vie de milliers de femmes, et ce mot, c'est **vitamine.**

Il n'est pas raisonnable de partir à son travail l'estomac vide, ainsi que tant de mauvais prophètes le recommandent. Je considère le principe du breakfast anglais comme excellent; on peut donc en toute tranquillité manger des fruits le matin et ou aurait tort de condamner le poisson, les oeufs, voire même le bacon.

La femme doit certes manger des salades, des légumes verts et des fruits, mais elle ne doit pas s'abstenir de la viande, des poissons et des oeufs qui contiennent des matières nutritives de première importance.

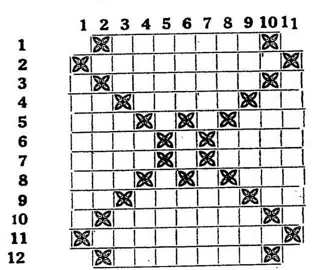
Il y a danger à se contenter le soir d'un verre d'eau et d'une pomme, et, à midi, d'un choix de salades.

Et voici mon conseil le plus important: il faut se coucher tôt et dormir au moins huit heures. Selon le proverbe anglais, une heure de sommeil avant minuit, vaut deux heures après minuit.

MOTS CROISÉS

UNE PIASTRE A L'HEUREUX GAGNANT CHAQUE SEMAINE

Problème No. 9



HORIZONTALES:

1—Nom du directeur de la Survivance.
2—Qui fait des miroirs.
3—Consonne. — Qualité de ce qui est propre. — Consonne.
4—Exclamation. — Traduction anglaise de phoques. — Première syllable du nom par lequel on désigne un tout petit enfant.
5—Chemin pratiqué dans un marais salant entre les différents réservoirs. — Consonne. — Voyelle. — Serré.
6—Usage excessif. — Consonne. — Poitrine d'une femme.
7—Au moment de. — Voyelle. — Partie courbée en arc, par laquelle on prend un vase.
8—Une forme du verbe lire. — Voyelle. — Consonne. — Adjectif possessif.
9—Préfixe. — Confédéré. — Vieux mot qui signifie **en les.**
10—Voyelle. — Affectueux. — Voyelle.
11—Qui est de grand prix.
12—Sans activité.

VERTICALES:

1—Nom du rédacteur de La Survivance.
2—Consonne. — Oiseau nocturne. — Consonne.
3—Délié et menu. — Rivière de France. — Les deux premières syllables d'un mot qui signifie sec, stérile.
4—Dès maintenant. — Deux consonnes. — Mot hébreu qui signifie ainsi soit-il.
5—Faire des rots. — Pronom de femme.
6—Rapporta un texte. — Forme du verbe rire. — Le fluide élastique que nous respirons.
7—Espèce de singe. — Appareil où l'on pend.
8—Une forme du verbe dire. — Adjectif féminin. — Choisie.
9—La même voyelle trois fois. — Chacun des petit os enchâssés dans la mâchoire. — Si l'on ajoute **en** à ces trois lettres, nous obtenons le nom de la ville d'Allemagne où se trouve la célèbre usine Krupp.
10—Consonne. — Mise en pièces. — Voyelle.
11—Entre l'enfance et l'âge viril.

La solution de ce problème paraîtra le 26 septembre.

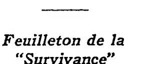
SOLUTION DU PROBLEME NO. 6.

HORIZONTALES:
1—Ou.—Ab.
2—Dur.—Vie.
3—Défi.—Esse.
4—Bol.—Cru.
5—Luira.—Hélas.
6—Ecran.—Agathe.
7—Séide.—Lavée.
8—Tues.—Etes.
9—Mus.—Tes.
10—Ré.—Es.

VERTICALES:
1—Blés.
2—Doucet.
3—Delirium.
4—Ouf.—Radeur.
5—Uri.—Anesse.
6—Ave.—Halete.
7—Bis.—Egates.
8—Esclaves.
9—Erates.
10—Usée.

N. B. L'heureux gagnant de ce problème est M. H.-G. LeFebvre de Legal, Alta. Nos félicitations.

Pas de prêtre entre toi et moi!...



Feuilleton de la "Survivance"

PIERRE L'ERMITE

CHAPITRE XIII

(suite)

Oh! sans doute, Lucienne a totalement changé d'attitude.

La rieuse enfant, aux yeux violets et aux cheveux couleur de lin, est devenue, en quelques jours, une femme mélancolique, silencieuse, fermée.

Mais tout cela ne durera qu'un temps.

L'accusé a vingt-quatre heures pour maudire ses juges.

Lui, il donne plusieurs semaines, et même plusieurs mois à sa femme pour redevenir elle-même.

Un dimanche matin, sur le point d'aller à la messe, Lucienne est prête et boutonne ses gants, à la porte de la serre.

Très élégant, son mari vient la rejoindre. Alors, d'un ton glacial, Lucienne lui dit:

—Ai-je droit d'emporter un livre?

Sans se laisser influencer par la froideur hautaine avec laquelle la question a été posée, le jeune homme court vers la maison, ouvre tiroir sur tiroir, et en rapporte plusieurs vieux livres à choisir.

—La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a..! Pour le plus affectueux des maris, c'est pareil.

Mais le lendemain, à Paris, Gilbert s'offrit la visite détaillée des principales librairies religieuses du quartier Saint-Sulpice, à la recherche d'un paroissien complet.... le dernier cri des paroissiens.

Comme il n'avait que la rue à traverser, il alla même consulter le vicaire de garde de Saint-Sulpice pour fixer son choix entre une maison belge et un éditeur français.

Le vicaire fut très édifié de cette pieuse attention d'un mari. Il le félicita:

—Ah! si tous étaient comme vous!..

Et, le soir, dans la salle à manger de la Moineaudière, un paroisisen élégant, mais bien tassé, dans lequel il y a les offices de chaque dimanche, et un appendice pour les tout derniers saints canonisés, et même plusieurs pages en blanc pour les futurs autres. On n'est pas plus prévoyant.

Lucienne le prend, le regarde à peine, dit à la bonne de le mettre sur la desserte, et remercie sa mère du cadeau qu'elle vient de lui faire.

—Mais ce n'est pas moi, c'est Gilbert.

—Ah!..

—Et on n'embrasse pas son petit mari pour une si belle et pieuse attention..? ajoute la maman.

Merci, Gilbert, dit Lucienne.

—Enfin, c'est toujours mieux que rien! conclut le mari en reprenant des radis roses.

Pourtant, comme le prévoyait le jeune homme, après quelques passes de même nature, la situation commence à se stabiliser.

D'un caractère entier, Lucienne ne voit que deux solutions: la révolte ou l'obéissance.

La révolte..? Sa mère a été le porte-voix de tout le monde en la déconseillant..

Alors, l'obéissance....

On obéira donc!

Seulement, il existe bien des manières d'obéir.... Il y a spécialement celle qui fait le geste extérieur, avec un coeur gonflé d'amertume.

Telle sera l'obéissance de Lucienne.

Elle ne peut pas être autre, car, ici, la volonté est en porte-à-faux avec l'intelligence qui voit fatalement la vérité, à laquelle vérité la conduite ne correspond plus.

Froissée jusque dans la profondeur de son âme, par le choc hostile et anormal de deux devoirs, dont l'un parait d'une qualité tellement supérieure à l'autre, la jeune femme s'avance sur ce sombre chemin, sans savoir au juste où il la conduira.

Mais, dès le retour à Paris, les vraies difficultés commencèrent.

Dans le courrier, Lucienne trouve les premiers appels de la paroisse.... lettre pour la Ligue patriotique des Françaises.... bulletin paroissial....convocations pour la Vente de charité.... demande émouvante de l'abbé Paulet pour avoir des dames catéchistes, les enfants des écoles étant en surnombre chez lui et dans la banlieue.

Lucienne regarde les enveloppes, sachant très bien ce qu'elles contiennent.

Elle ne les ouvre même pas!

A quoi bon souffrir inutilement, et se mettre en présence de la tentation, puisque, ô ironie des choses! son devoir actuel consiste, paraît-il, à résister aux appels du bien.

En ne lisant pas, elle s'épargne des cas de conscience secondaires et des luttes qui la briseraient.

Gilbert, toujours à l'affût de tout ce qui peut consolider sa victoire, surveille cette attitude de sa femme. La chose est devenue pour lui intéressante comme un sport.

Semblable au bon cocher de Virgile:

qui laxas sciret dore jussus habenas

....Après avoir très serré les rênes, il se donne la coquetterie de les détendre pour étudier les réactions de Lucienne.

C'est ainsi qu'un jour, le ménage ayant reçu, comme toutes les familles chrétiennes de la paroisse, une lettre officielle pour le "Denier du culte", Gilbert demanda brusquement:

—A votre avis, combien faut-il lui envoyer, à M. le curé?

—Vous avec l'intention de régler votre Denier du culte?

—Mais.... pourquoi pas?

—Parce que, généralement, on n'a pas à payer pour une chose dont on ne se sert pas.

—Quelle erreur est la vôtre, ma chérie! La vie sociale n'est possible, précisément, que parce qu'on paye sans cesse pour une foule de choses dont on ne se sert pas! Par exemple, je paye pour les routes de Carcasson, sur lesquelles je ne mets jamais les pieds. Je vais même vous confier tout bas une chose terrible: Figurez-vous que j'entretiens les danseuses de l'Opéra!.. Vous aussi, d'ailleurs, ma chère, puisque l'Opéra est au théâtre "subventionné", donc payé par tout le monde.

—Dans ces conditions, en effet, vous pouvez payer votre "Denier du culte".

—Alors, je renouvelle ma question: Combien pensez-vous que je doive verser?

—Mes parents donnent mille francs. Moi, sur ma bourse de jeune fille, je donnais deux cents francs. Notre vieille cuisinière s'inscrivait pour cinquante francs....

—Peste!

—Le Christ, chez nous, était l'ami suprême.

—Enfin, je vais réfléchir.

—C'est cela, réfléchissez.

De temps en temps, Gilbert invite des familles dont la mentalité correspond à la sienne. Il n'a que l'embarras du choix dans le milieu arriviste où il fréquente.

Mais, là encore, Gilbert dose. Il éloigne celles qui sont trop pressées.. qui parlent vite.... qui n'ont pas la note juste, spécialement telles jeunes femmes qui se croient des valeurs parce que leur mari a une situation officielle, une voiture, ou un gros compte courant à la banque. Celles-ci ne font qu'agacer Lucienne, sans aucun profit appréciable.

Aussi cultive-t-il les autres, celles dont les idées, présentées avec douceur, soutenues avec intelligence, peuvent être assimilées insensiblement, sans qu'on s'en aperçoive.

Ces jeunes femmes viennent assez souvent prendre le thé, invitées par Gilbert. Elles dinent, et l'on finit la journée ensemble au théâtre ou dans des réceptions officielles.

—Vous comprenez, ma chère, j'aime comme vous, la tranquillité de mon intérieur. Mais je suis avocat, je veux arriver. Je suis donc obligé de voir beaucoup de monde, de soigner mes relations. Il faut semer pour récolter. Je vous demande de m'aider dans ce labeur, que je reconnais ingrat pour une nature d'intimité comme la vôtre. Tous mes confrères en font autant; et ils demandent à leur épouse ce que je vous demande à vous.

Un jour, en sortant de la messe de 11 heures, une de ces jeunes femmes dit à Lucienne:

—Je vous regardais tous les deux dans l'église.... Vous faisiez un couple superbe! Et, je l'avoue.... je vous enviais.

—Pourquoi?

—Votre mari est parfait! Ah! si seulement le mien m'accompagnait à la messe!

—N'est-ce pas, dit Gilbert en s'approchant, accompagner sa femme, le dimanche à la messe, c'est déjà quelque chose?

—Quelque chose! Mais j'estime que c'est beaucoup.... c'est tout!

—Vous entendez, Lucienne?

—Je suppose que Mme Darcellain n'a pas besoin de moi pour apprécier un geste qui me comblerait, si je pouvais l'obtenir de mon parpaillot de mari.

—Et il vous suffirait? demande Lucienne.

—Oh! absolument. Il faut ce qu'il faut: mais je ne suis pas pour les exagérations. Je n'aime pas beaucoup les hommes qui sont toujours à l'église.... qui font partie de toutes les oeuvres.... qui dépérissent s'ils ne portent des cierges à la procession. Je serais presque tentée de dire que je suis "aussi religieuse que je suis anticléricale". C'est même pour cela que je m'estime très bonne paroissienne de Saint-François de Sales, lequel saint avait comme devise, M. le curé vient de le dire tout à l'heure: **Ni plus, ni moins....**

—Il avait cette devise-là.. s'écrie Gilbert, mais c'est génial! Je m'en vais la mettre, comme en-tête, à tout mon papier à lettres: **Ni plus, ni moins!** Ce François de Sales était un "as".

—C'est même un saint! aggrave la dame.

—Alors.... mais alors.... si c'est un saint! Qu'avez-vous à répondre à cela, Madame ma femme?

Lucienne regarde les deux personnes et, d'une voix lassée, murmure, là, sur le trottoir de la rue Ampère:

—Celui qui a eu cette devise: **Ni plus, ni moins,** devise qui, en se défendant contre une certaine surenchère.... **Ni plus** peut, dans certains cas, exiger le sacrifice de votre vie: .... **ni moins**.... celui-là a écrit l'**Introduction à la vie dévote** spécialement pour les gens du monde. Lisez-la, Madame, elle modifiera peut-être certaines de vos idées. Il a écrit aussi **La vraie et solide piété.** C'est lui qui a suscité l'héroïque vocation de Mme de Chantal et a fondé l'Ordre de la Visitation, l'un des plus sévère qui soient....

—Alors, ce n'est plus mon "homme"! Encore une désillusion!.. Et je ne changerai rien à mon papier à lettres!.... conclut Gilbert en brossant sur son coude, d'un geste désabusé, son chapeau melon.

(à suivre)

La Survivance

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 5 SEPTEMBRE 1934

Une situation pénible

Il nous a fait peine d'apprendre que M. l'abbé Henri Gouthier, ci-devant curé de Légal, ne pourra plus, en raison d'une santé fortement compromise, exercer son ministère paroissial dans cette florissante paroisse canadienne-française.

Le départ de ce dévoué pasteur d'une paroisse pour laquelle il s'était dépensé sans compter depuis plusieurs années sera assurément regretté de tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre et particulièrement de ses paroissiens.

L'autorité ecclésiastique de l'archidiocèse nommera bientôt, croyons-nous savoir, le successeur de M. l'abbé Gouthier. Et, ce successeur sera probablement un prêtre canadien-français, car la paroisse de Légal est essentiellement canadienne-française.

Et ici, nous nous posons la question suivante: Quel est le prêtre de langue française qui prendra la direction de la paroisse que devra quitter le nouveau titulaire de la paroisse de Légal?

Hélas! nous constatons que, faute de prêtre de langue française, la direction spirituelle de la paroisse canadienne-française susdite sera confiée à un prêtre de langue anglaise, malgré le désir exprimé par Mgr l'archevêque de donner à nos paroisses canadiennes-françaises des prêtres de langue française.

* * *

Depuis 1920, le clergé franco-albertain, pour une raison ou une autre, a vu ses rangs s'éclaircir graduellement. C'est pourquoi, nous nous demandons avec une angoisse bien légitime, si nous, Canadiens français de l'archidiocèse d'Edmonton, aurons encore, dans quelques années, à la tête de nos paroisses, des prêtres de notre langue.

En 1920, si nous consultons le "Canada Ecclésiastique" de la même année, l'archidiocèse comptait 18,094 catholiques de langue française et 20 prêtres séculiers de langue française; 10,372 catholiques de langue anglaise et 4 prêtres séculiers de langue anglaise. (1)

Selon les statistiques du recensement fédéral de 1931, on comptait 25,933 catholiques de langue française et 34,144 catholiques de langue anglaise (Anglais, Irlandais, Ecossais et autres à l'exception des Polonais); environ 16 prêtres séculiers de langue française et 64 prêtres séculiers de langue anglaise.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Il est indéniable que les catholiques de langue française n'ont pas le nombre de prêtres auquel, en toute justice, ils ont droit.

C'est une situation on ne peut plus triste et douloureuse.

C'est une situation qui doit faire réfléchir les Franco-albertains de l'archidiocèse d'Edmonton. Faute de prêtres de leur langue, de nombreuses familles canadiennes-françaises glissent insensiblement vers l'anglicisation en attendant de sombrer dans l'apostasie ou l'indifférence religieuse.

Les faits ont péremptoirement démontré jusqu'ici que pour nous, la conservation de la langue a été la meilleure sauvegarde de la foi.

Si nos enfants s'anglicisent à l'église, à l'école, ils s'achemineront bien vite vers l'abîme de la perte de la foi.

Nous ne voulons pas que nos enfants perdent leur foi.

Nous ne voulons pas non plus qu'ils perdent leur langue.

Il est donc extrêmement désirable qu'on leur donne des prêtres de langue française.

Conformément aux vues du Saint-Siège, qui demande que chaque nation ait des prêtres de sa langue, nous avons bien le droit de réclamer que des prêtres de notre langue soient les ministres des sacrements institués par le Christ.

Mais quand nous demandons des prêtres canadiens français, nous voulons des prêtres profondément religieux, franchement patriotes, cherchant le bien de l'église et celui de leur race.

Maurice Lavallée.

(1) En 1920, l'archidiocèse comptait aussi 52 prêtres religieux de langue française et 22 prêtres religieux de langue anglaise et d'autres langues.

Du vrai patriotisme !

Le 8 mars dernier M. Omer Héroux écrivait un article intitulé: "A quand cette Ligue?" Il commentait un discours où l'on demandait aux Canadiens français de la province de Québec d'ajouter à leur puissance économique en favorisant les nôtres en affaires et en faisant leurs achats en français. L'orateur avait suggéré une "Ligue d'achat chez nous", de là, le titre de l'article de M. Héroux.

"L'extraordinaire, ce n'est pas qu'on fasse une pareille demande, c'est qu'on n'ait pas, depuis toujours, quotidiennement pratiquée cette suggestion, disait M. Héroux, et les Anglo-Canadiens, sans que personne ait besoin de leur suggérer, ni de faire là-dessus le moindre discours, font régulièrement — et ils ont grandement raison — ce que demandent aux leurs, avec un succès, hélas! insuffisant, celui qui a prononcé ce discours et ceux qui pensent comme lui.

Les Anglo-Canadiens parlent anglais dans les magasins; ils écrivent en anglais à leurs fournisseurs; ils ne se servent que de l'anglais lorsqu'ils écrivent aux grands services publics. Résultat: on est obligé d'avoir des commis et des correspondants qui parlent et écrivent leur langue."

Si cette question intéresse les Canadiens français du Québec, elle intéresse davantage nos groupes des provinces à majorité anglaise. Dans la partie nord de notre province, on compte environ 30,000 franco-albertains, représentant au moins 5.000 foyers. Supposons que chaque foyer paie une moyenne de $200.00 par année à ses fournisseurs, nous voilà en face de la jolie somme d'un million de dollars. Quelle partie de cette somme va à des maisons d'affaires canadiennes-françaises?

Il y a une trentaine d'années, les noms français ne manquaient pas aux vitrines des maisons d'affaires à Edmonton. Aujourd'hui, tout est anglais et il semble que nos Canadiens français sont contents de donner leur argent à des compagnies anglaises qui, elles, font vivre des commis de leur langue.

Plus que jamais, nous entendons nos compatriotes se plaindre du manque d'emplois pour leurs garçons et filles lors de leur sortie des écoles.

Pourquoi se lamentent-ils? Pourquoi blâmer les autres, quand ils ont eux-mêmes fait vivre depuis des années, des gens d'autres nationalités en faisant toutes leurs affaires en anglais? Ils ont encouragé les autres à leurs dépens et aujourd'hui, ils voudraient qu'on mette à la porte les commis d'autres langues pour donner des positions à leurs enfants? Allons, réfléchissons un peu! Si un commis de langue anglaise à fait l'affaire pendant 5, 10 ou 15 ans, pourquoi son patron le mettrait-il à la porte? Est-ce parce qu'un Canadien français voudrait le faire remplacer par son garçon? Le Canadien français n'a aucune raison d'agir ainsi puisque tout le monde s'adresse en anglais et qu'il n'y a aucune demande pour un commis bilingue.

Je sais que certaines personnes souriront bêtement *en lisant ces lignes, pensant que la chose est exagérée. La même chose est arrivée à Montréal lorsqu'on lança, il y a quelques années, le* principe de l'achat chez nous. *Cependant, si nous étudions sérieusement les chiffres que la revue, "L'Action Nationale" publiait au mois de mai dernier, nous constatons qu'il y a là matière à de sérieuses réflexions.*

..."Il y a vingt ans, y lit-on nous avions 58 maisons de gros assez importantes, il nous en reste 17, dont quatre seulement sont assez importantes. Nous avions une soixantaine de marchands de mercerie et de nouveautés, comptant parmi les principaux de leur spécialité: il nous en reste trois ou quatre. Depuis vingt ans, 1,200 de nos épiciers ont disparu, 640 de nos bouchers, 78 quincailliers, 168 boulangers, 369 laitiers, et ainsi de suite dans les autres commerces. En fait, nous possédions alors 77% du commerce de détail: nous n'en avons plus que 43% et nous sommes loin de posséder les plus importants établissements."

L'achat chez nous et l'achat en français, vous diront les lâcheurs, c'est une farce. Peut-être. Mais c'est aussi une farce et une farce qui coûte cher que l'achat partout en anglais. *Essayez de trouver un emploi à vos garçons et à vos filles à Edmonton et vous réaliserez que la farce est à vos dépens. On vous rendra la même monnaie dont vous vous êtes servi pendant des années, en dépensant votre partie du* million des Canadiens français . . . . en anglais!

FRANC ET SANS DOL.

M.Bennett et le français

Ceux qui ont entendu les discours prononcés samedi soir, à Gaspé, à l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, ont pu constater avec beaucoup de satisfaction que des personnages officiels anglophones, comme l'ancien ministre de l'Education, en Angleterre, le T. H. M. H.A.L. Fisher, et le ministre des Etats-Unis au Canada, S. E. M. Warren D. Robbins, se sont adressés à leur auditoire en un français impeccable qui a causé un enthousiasme général. Ce parler de France dans la bouche de représentants de langue anglaise nous montre combien les esprits cultivés en Angleterre ont à coeur d'apprendre et de bien parler le français. Il y a là un geste qu'il convient de souligner et qui met bien en évidence le fanatisme de certains de nos hommes politiques canadiens de nationalité anglaise, tel que le premier ministre du Canada, qui ne considèrent pas que la langue française mérite d'être apprise, quand leurs compatriotes d'outre-mer viennent parler en notre pays notre langue maternelle.

(*Le Courrier de Sorel.*)

LE MESSAGE DE CARTIER

UNE SAGE ET DIGNE PAROLE DE M. TASCHEREAU. — L'HOMMAGE DE LA "GAZETTE".

Entre tant de paroles qui ont été prononcées à Gaspé, et dont nous ne possédons encore, au moment où il nous faut écrire ces lignes, qu'un trop bref sommaire, nous voulons tout de suite souligner celles-ci, que M. Taschereau a mises sur les lèvres de Cartier:

Je formule le souhait que dans votre pays, d'un océan à l'autre, en chaque province, et sur chaque parcelle du territoire canadien, la même somme de liberté soit accordée aux fils de mon sang que celle qui prévaut pour tous dans la province de Québec, et que les Canadiens français n'ont point marchandée à leurs frères d'expression anglaise.

L'un des journalistes qui font d'habitude l'éloge du chef du gouvernement provincial, dans une feuille dont la profession ordinaire est la défense de sa politique, prétend voir ce matin, dans ces paroles de M. Taschereau, une botte à M. Bennett et à certains politiciens fédéraux. C'est par trop diminuer la portée d'un geste auquel il faut applaudir des deux mains. La parole de M. Taschereau porte, hélas! beaucoup plus loin.

C'est à tous ceux qui, sur un point quelconque du territoire canadien, contestent d'une façon ou d'une autre le droit des Canadiens français à vivre pleinement et librement leur vie française qu'il s'adressait; c'est à tous ceux-là qu'il demandait d'accorder aux Canadiens de langue française la somme de justice et de liberté que, dans cette province de Québec où nous sommes politiquement les maîtres, nous accordons à la minorité anglo-protestante.

* * *

Il était bon que, discrètement mais clairement, ces choses fussent dites.

Il était bon que, derrière les formules grandiloquentes, apparût la simple et modeste vérité.

Ce pays ne s'est pas fait tout seul. Ces terres magnifiques, nous les devons après Dieu au travail, à l'effort de nos pères. La liberté proprement politique ne nous a pas été apportée sur un plateau d'argent. La somme de liberté dont nous jouissons en matière de langue, nous l'avons conquise de haute lutte. A l'heure actuelle encore, et presque d'un bout à l'autre du pays, il nous faut nous battre contre l'ignorance, l'apathie de vieux préjugés et, parfois, contre l'hostilité consciente.

Nous ne nions pas nos propres faiblesses; nous contestons encore moins la générosité d'un certain nombre d'Anglo-Canadiens; nous ne tenons pas à briser par une querelle d'ordre intérieur l'harmonie des fêtes actuelles; mais nous n'avons pas le droit de laisser complètement masquer une réalité fort pénible, si elle offre des aspects splendides.

Les Anglo-Canadiens de bonne race seront les premiers à trouver juste que nous agissions ainsi, et plus d'un, du fond de son coeur, aura applaudi aux courageuses paroles de M. Taschereau.

Que nos visiteurs d'Europe jettent les yeux sur quelques-uns des derniers journaux de l'Ouest: ils y verront de longues listes d'écoliers titulaires de prix ou de certificat aux derniers Concours de français.

Ces concours n'ont aucun caractère officiel. Ils ont pour objet de compléter ou de rectifier l'effet du régime scolaire gouvernemental. Ils impliquent, de la part des maîtres et des écoliers, un énorme effort de surcroît. Songez que, gratuitement des maîtres, l'année scolaire terminée, s'astreignent ainsi, et depuis des années, à corriger des milliers et des milliers de copies.

Si nous admirons l'effort, si nous entourons d'une sorte de vénération ceux qui le dirigent, nous n'oublions pas qu'il n'a point de contre-partie dans la province de Québec. Il n'en a pas pour cette très simple raison que, dans cette province, la minorité de langue anglaise, qu'il s'agisse de religion ou de langue, organise ses écoles comme il lui plaît. Cette liberté, aucune minorité de langue française et de foi catholique au Canada n'en jouit complètement. Les régimes varient: aucun n'a la généreuse ampleur du nôtre.

Partout ailleurs, la liberté fut aussi le prix de la lutte. Tout à côté de nous, voici quelques années à peine, dans l'Ontario, s'est précisément livré un combat qui est l'un des plus beaux de notre histoire.

* * *

La Gazette de ce matin consacre aux fêtes de Gaspé un article tout plein d'une noble émotion. On y rend au passé catholique et français de notre pays un hommage magnifique, dont nous ne pouvons être que très touchés.

Souhaitons de tout coeur que ce rappel du passé incline nos concitoyens de langue anglaise vers une politique plus large, vers une complète reconnaissance de nos droits naturels.

Mais n'oublions pas que c'est à nous qu'il appartient d'abord d'être les ouvriers de notre grandeur. Souvenons-nous que nous serions mal venus de reprocher aux Anglo-Canadiens le dédain ou l'oubli, si nous ne savions nous-mêmes, et tout le temps, nous conduire en égaux qui n'entendent point qu'on les méprise.

Si nous le voulons, ce Quatrième centenaire de Cartier peut marquer l'aurore d'une ère nouvelle, où, pour les deux grandes races qui ont fait ce pays, la liberté et la justice seront véritablement égales.

Mais il faudra le vouloir. . . .

Omer HEROUX.

MESSAGE DE M. TASCHEREAU

A L'OCCASION DES FETES A JACQUES CARTIER.

QUEBEC. — Voici le message qu'adressait le premier ministre de la province de Québec, M. L.-A. Taschereau, à la population, à l'occasion de l'ouverture des fêtes de Jacques Cartier:

"Jacques Cartier incarne tout ce que la vaillance et la ténacité française ont de meilleur. Voyez-le arrêter le plan de ses voyages, en tracer l'itinéraire, en organiser et en poursuivre la réussite. Loin d'être un rêveur, ou un aventurier dont le rêve se complaira dans l'aventure, il se montre rempli de sagesse et de prévision. C'est vraiment un capitaine, maître de la mer et des hommes et maître de son destin. L'on aurait bien tort de prendre les Français pour de simples improvisateurs. Le rôle prépondérant de la France dans la Gde-Guerre, son immense empire colonial, ses vastes protectorats, le progrès des sciences, des lettres et des arts chez elle et leur rayonnement dans le monde entier établissent le contraire.

Cartier, pour sa part, prouve hors de tout doute que le génie français est un heureux réalisateur. Il se fonde sur l'ordre dans la pensée, la vivacité, la méthode et la fermeté dans l'action. Ceux que ce génie a touchés vont droit au but, malgré les épreuves.

Cartier est au nombre de nos héros. Il est le premier en date. Du fait historique qu'il a posé découle toute notre vie canadienne. Ainsi, quelle que soit la race dont les Canadiens sont issus, à quelque province ou région qu'ils appartiennent, ils ne peuvent pas ne pas devoir leur pays à ce hardi découvreur.

Une piété commune unit donc les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise dans la célébration aussi brillante que possible du quatrième centenaire de la découverte du Canada. Les uns et les autres, nous trouvons dans les vertus et les actes de Cartier de précieuses leçons.

Pour nous, Canadiens français et Acadiens, qui réclamons Jacques Cartier comme le vrai père de la Patrie, ne manquons pas de nous employer, en étendant toujours l'oeuvre du célèbre Malouin, à fortifier en nous l'idéal qui fut le sien. Les hasards de la guerre ont modifié notre milieu. Ils ne nous ont point constitués en une race serve ou inférieure. Loin de là! En 1755 et 1759, la Providence nous a adjoint des collaborateurs dans l'oeuvre canadienne, mais elle a voulu qu'eux et nous soyons des égaux en devoirs et en droits. Gardons la fierté qui nous mérite le respect de tous! Elle est digne de notre sang et de notre mission. Et que ces fêtes du quatrième centenaire de Gaspé, auxquelles la France elle-même vient prendre sa très large part, ne soient pas seulement un prétexte à commémorer les vertus de Cartier, mais encore l'occasion de faire retour sur nous-mêmes pour nous juger, pour voir en quoi nous avons faibli, sur quels points particuliers nous devons nous rallier, dans quelle mesure et par quels moyens il nous appartient de consolider nos positions au Canada.

Puisque c'est à nous qu'ont été transmis directement les droits du Découvreur et des premiers occupants, à nous s'impose conséquemment, à l'égard des fondateurs de la patrie, à notre propre égard, à celui de la France maternelle et à celui de nos frères d'expression anglaise, à la face même de l'histoire enfin, l'obligation stricte de ne déchoir en rien et de progresser sans relâche dans le sens de nos traditions. Il faut tenir à honneur d'être ce qu'ont voulu de nous les héros de la patrie. Ne soyons pas des eaux dormantes. Ce serait renoncer à nous-mêmes et nous vouer à disparaître.

Par la culture de nos caractéristiques françaises reforgeons chaque jour l'oeuvre ancestrale en nous et mettons-là au point pour les luttes que nous devons livrer contre nous-mêmes, parfois si enclins au défaitisme. C'est d'abord par l'âme qu'un peuple vit. Par elle aussi il se survit et il domine les événements intérieurs et extérieurs qui eussent dû le conduire à sa perte. L'âme infuse dans toutes les activités humaines, sociales, économiques et nationales, leurs éléments décisifs et définitifs.

Comportons-nous de telle façon que si la grande ombre de Cartier revenait parmi nous, elle pût reconnaître en l'oeuvre des Canadiens français au Canada la marque que Cartier lui-même y imprima, dans l'élan de sa foi, de son courage et de sa générosité française.

Fidèles au souvenir de la France maternelle, nous le sommes aussi à l'Empire britannique, dont le Canada, par le sort des armes, est devenu une partie intégrante, désormais autonome. Ces deux allégeances, l'une morale et l'autre politique, ne sont pas incompatibles. D'ailleurs, l'accord entre la France et l'Angleterre consacre et élargit le sentiment qui nous anime.

La présence ici des ambassadeurs extraordinaires de l'entente cordiale franco-anglaise pour la commémoration de Cartier est l'éclatant symbole de ce que peuvent réaliser dans une étroite union dont la permanence assurera le salut du Canada et du monde.

La république voisine n'a pas voulu rester étrangère à ces fêtes. Elle témoigne ainsi de son amitié, et nous, Canadiens français, en accueillant les délégués des Etats-Unis d'Amérique, nous ne pouvons nous empêcher de songer qu'ils représentent non seulement leur pays, mais encore deux millions de Franco-Américains qui, des Etats de l'Est à la Lousiane, et de le Louisiane à l'Illinois, ont fait mieux connaître et aimer le génie français.

Jacques Cartier peut dormir en paix. Son souhait est devenu la réalité que nous vivons.

LE JOURNAL FRANCAIS EN DEHORS DU QUEBEC

M. CHARLES GAUTIER, REDACTEUR EN CHEF DU "DROIT" A DECLARE, AU RECENT CONGRES DE LA PRESSE FRANCAISE A QUEBEC, QUE LE JOURNAL DE LANGUE FRANCAISE EN DEHORS DU QUEBEC A ETE L'UN DES PLUS INDISPENSABLES MOYENS DE SURVIVANCE ETHNIQUE ET RELIGIEUSE EN AMERIQUE DU NORD. NOUS DONNONS LE TEXTE COMPLET DU TRAVAIL DE M. GAUTIER.

En 1806, le "Mercury" de Québec, résumait ainsi le sentiment des Anglais d'alors envers les Canadiens: "Cette province (de Québec) est déjà trop française pour une colonie britannique. . . . Que nous soyons en guerre ou en paix, il est essentiel que nous fassions tous nos efforts, par tous les moyens avouables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et de leur influence. . . Après une possession de 47 ans, il est juste que la province enfin devienne anglaise."

L'ANGLICISATION DE NOS PERES

Dans ce temp-là, on n'y allait pas par quatre chemins. L'anglicisation de nos arrières-grands-pères était décidée et on ne leur envoyait pas dire. Dans les provinces anglo-canadiennes où se trouvent, en nombre assez appréciable, des minorités françaises, on est plus discret, moins franc, mais le plan est le même.

UN DES MOYENS: L'ECOLE.

Parmi ces "moyens avouables" d'anglicisation, les Anglais de 1800 avaient trouvé "l'école", non pas l'école "obligatoire", telle qu'elle existe en dehors de la province de Québec, mais une école "gratuite" pour l'enseignement de l'anglais, et "payant" pour l'enseignement de l'écriture et de l'arithmétique. De l'étude du français, il n'en était nullement question.

L'évêque anglican Mountain, de Québec, président de cette néfeste "Institution royale" avait préparé le terrain dans une lettre où il turlutait l'inévitable couplet sur "la déplorable ignorance du peuple", surtout sur son "ignorance de la langue anglaise qui établit (il va sans dire) une ligne de démarcation nuisible à la félicité des deux éléments, et contribue à diviser en deux peuples ceux que leur situation devrait unir en un seul."

Cette sollicitude était touchante. Il s'agissait pour les groupes grançais et anglais, non pas de fraterniser, mais de s'entredévorer, c'est-à-dire que les 15.000 Anglais établis alors dans la colonie auraient avalé 160.000 Canadiens, . . . chacun dix ou douze.

GREVE SCOLAIRE

Nos ancêtres ne prisèrent pas cette manière de s'embrasser et de faire la paix. Ils firent la grève scolaire. Ils n'envoyèrent pas leur enfants à ces souricières "royales".

Garneau, notre historien national, prononce en quatre lignes l'orason funèbre de cette entreprise de dénationalisation qui dura quatre longues années: "Les Canadiens qui ne voulaient abjurer ni leur langue, ni leurs autels, la repoussèrent; et elle ne servit, pendant plus d'un quart de siècle, qu'à mettre obstacle à un système d'éducation plus conforme à leurs voeux."

LES MAITRES.

Veut-on savoir quels instituteurs on semait alors dans nos villages du St-Laurent? La "Westminter Review" de cette époque ne les ménage pas: "Le plus souvent, écrit-elle, les fonctions de professeurs ont été accordées à des gens qui ignorent la langue française et qui sont complètement étrangers à la population. Ces maîtres sont, pour la plupart, des émigrants ignorants et grotesques, fraichement importés de la mère-patrie, et que leurs préjugés stupides rendent impropres à toute oeuvre d'éducation."

A lire ces lignes, on croirait entendre l'histoire, presque contemporaine, de certaines régions des provinces anglo-canadiennes. Le malheur veut que la loi d'obligation scolaire, d'usage courant dans ces provinces, force nos enfants à suivre ces classes qui ne sont pas faites pour eux, mais contre eux, et qui sont destinées carrément à les assimiler.

657,931 CANADIENS EN DEHORS DU QUEBEC

Nos pères ont préféré l'ignorance à l'anglicisation. Dieu merci! nous ne sommes pas acculées à ce cruel dilemme: nous empoisonner ou mourir de faim. Les 657.931 Canadiens d'origine française qui vivent en dehors de la province de Québec (pour parler le langage exact du dernier recensement), et qui sont disséminés de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie britannique, ont des droits de citoyen et d'hommes libres dont la majorité, la plupart du temps, ne se soucie guère, mais qu'ils entendent, quand même, faire respdcter dans leur plénitude.

Ces Canadiens que le hasard a fait naitre en dehors du Québec, ils n'étaient qu'une poignée à l'époque de la Confédération. Il y a trente ans, ils étaient 300.000; aujourd'hui ils sont plus de 600.000, c'est-à-dire dix fois plus que n'étaient les fils de la Nouvelle-France, au moment de la conquête. Pourquoi se décourageraient-ils? Pourquoi, comme leurs ancêtres, n'auraient-ils pas confiance dans l'avenir? Les épreuves qu'ils traversent sont, en somme, moins angoissantes que celles que les Canadiens de 1760, abandonnés et désemparés, eurent à surmonter.

LA NECESSITE D'UNE PRESSE FRANCAISE

On nous pardonnera ce préambule un peu long; mais nous le croyons nécessaire à l'historique de la presse française, hors du Québec. Cette presse qui, parfois, dessert une population isolée et peu nombreuse, est née de la nécessité qu'il y avait de s'opposer aux assauts d'une force brutale, de défendre les principes de droit et de liberté, de sauver la vie d'un groupe minoritaire. Maintenu au prix de grands sacrifices, elle est essentiellement, par la force des choses, une presse d'idées et de lutte. Placée, généralement, au-dessus des rivalités des partis politiques, elle se consacre d'abord et surtout à la défense des traditions religieuses et nationales. Faire son histoire, c'est relater les efforts multipliés par tout un petit peuple, dans l'unique but de rester fidèle à l'idéal de civilisation supérieure, symbolisé par le geste de Jacques Cartier sur la colline de Gaspé et prolongé, dans une série ininterrompue, par les actes héroïques de

(Suite page 7)

La Survivance
—Publiée par—
"La Survivance" Printing Limited
Edmonton, Alberta
Directeur: Gérard FORCADE, o.m.i.
Rédacteur: Maurice Lavallée
Administrateur:
Commandeur J.-E. Morrier

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

BUREAU: 10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone 24702

On est prié d'envoyer toute correspondance à l'adresse ci-dessus en mentionnant le service, (Administration ou Rédaction) auquel on veut s'adresser.

ABONNEMENTS
Canada, un an $2.00
Etats-Unis, un an $2.50
Europe, un $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche prochain, le 9 septembre, à huit heures précises, à l'endroit ordinaire, aura lieu la réunion des membres de l'Exécutif pour le mois de septembre. Cette assemblée aurait dû avoir lieu le 19 de ce mois, mais la date fut avancée afin de la faire coïncider avec la visite de la Mission Universitaire Catholique Française.

Sur la demande expresse du gouvernement français cinq membres de cette Mission arriveront samedi à Edmonton pour repartir dimanche soir, en route pour Chicago. Nous donnons ailleurs les noms et titres des cinq membres qui composent cette mission.

Durant leur séjour à Edmonton les membres de la Mission seront les invités de l'A.C.F.A. qui a préparé un programme de visites et de conférences afin de donner l'avantage à nos compatriotes de rencontrer les distingués visiteurs. Nous invitons tout spécialement les gens de langue française, de la ville et des environs, à assister à une conférence qui sera donnée le 9 après-midi, à trois heures au Collège des Jésuites. L'entrée est gratuite.

Dimanche prochain à midi et trente aura lieu un banquet à l'hôtel Corona en l'honneur des membres de la Mission Universitaire Catholique. Le prix du couvert est très modique et nous demandons à ceux ou celles qui voudraient y assister de bien vouloir téléphoner ou écrire au secrétariat afin que nous puissions réserver leur place. Le nombre de couverts étant limité, il nous sera impossible d'accomoder les personnes qui se présenteront à la dernière minute.

Dès que les finances de l'Association le permettront, nous commencerons une visite à chaque famille canadienne-française de la province. Les plans pour ce travail sont presque terminés; il ne nous reste qu'à recevoir la date qui ferait l'affaire de chaque cercle. Nous comptons que les officiers des cercles se feront un devoir d'étudier sérieusement cette question et de nous avertir au plus tôt. Ils peuvent nous faciliter le travail énormément en désignant une personne pour nous accompagner et en organisant cette tournée au plus tôt afin de nous permettre de visiter le plus grand nombre possible de foyers avant les mauvais chemins. Nous leur demandons donc de coopérer avec nous.

Nous connaissons une ouverture pour une sténographe bilingue patriote. Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser au secrétariat en mentionnant le salaire désiré ainsi que les qualifications et références.

Nous accusons réception de la somme de $21.63, remise du cercle de Lafond. Merci.

Léo Belhumeur,
Secrétaire général

Essais d'organisation corporative

Par le R. P. A. Muller, S.J.

Le régime corporatif est à l'ordre du jour. Il a ses amis et ses adversaires. Il a surtout ceux qui connaissent bien sa nature et son fonctionnement aussi souple que varié, puis les autres: ceux qui ne le voient que sous un aspect unique et le jugent en conséquence.

Une étude sérieuse s'imposait. Elle vient d'être faite par un sociologue distingué, docteur en sciences économiques et sociales, le R. P. Albert Muller, S.J., professeur d'Economie politique à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers. L'auteur indique d'abord en quoi consiste l'essence du régime corporatif, puis il expose les essais auxquels il a donné lieu en divers pays, et il tire des conclusions fermes et nettes.

Ce travail parait dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire. Il comprend 104 pages et couvre trois numéros. Il se vend 35 sous l'exemplaire à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêts général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Concert radiophonique

Halkirk, Alberta,
30 août, 1934

La Survivance, Edmonton
Cher Monsieur,

Je viens de lire votre article sur "La Survivance" au sujet des fêtes du quatrième centenaire de la découverte de Jacques Cartier, du Canada. Vous exprimez mes sentiments parfaitement, car des voisins étaient venus d'une certaine distance pour écouter à la radio et nous avons été bien déçus. Le "jazz" qui fut joué immédiatement après semblait vraiment grotesque.

Pourquoi tous les Français et Canadiens-Français n'écrivent-ils pas à la Commission Canadienne pour protester contre ce traitement abominable. Nous avons nos droits de réclamer du Français et des programmes instructifs au lieu de ces programmes de "jazz" qui ne sont mêmes plus intéressants.

Dans cette paroisse-ci, les gens se sont tous fait un devoir d'écrire à la Commission et lui dire leur manière de penser. Si tout le monde faisait cela peut-être que bientôt nous pourrions jouir de programmes plus instructifs.

Bien à vous,
Cécile Cordel (15 ans)

Réveillons-nous pour survivre

Nos grands maitres, l'abbé Lionel Groulx et M. Bovey, qui ont écrit sur la survie de la race canadienne française en l'ouest disent que nous, franco-albertains, survivrons seulement à condition que nous suscitions des chefs plus progressifs et plus combatifs car nos ennemis de langue anglaise, nos coreligionnaires surtout, prennent à peu près tous les moyens pour nous faire disparaitre comme race, ici, en Alberta.

Nous de la campagne, quand le travail des champs nous laissent quelques répits, et que nous pouvons un peu scruter l'ouvrage lent mais sûrement anglicisateur qui s'opère dans nos différents centres francoalbertains nous ne pouvons que constater que ces deux éminents écrivains n'ont que trop, hélas! raison.

Nous entendons dire cependant, il est vrai, surtout depuis quelque temps, que de très généreux compatriotes de l'Alberta, par la plume ou la parole, nous font espérer qu'un réveil national est dans l'ordre des choses possibles.

Tant mieux, car il est si triste pour ceux qui ont un peu de coeur, de se voir considérer par des frais venus, non pas comme les premiers occupants de ce pays, mais comme une race d'indésirables.

Nous, soldats des derniers rangs, espérons donc, que tous ceux des nôtres, des plus humbles instituteurs jusqu'aux plus fiers dirigeants, qui ont le souci de notre avenir national, se donneront franchement la main pour organiser la réhabilitation nationale dans nos écoles et nos églises, car ce sont là nos deux endroits stratégiques de survie.

En retour nous leur offrons notre faible support, mais sincère et généreux, par la parole autour de nous et l'obéissance aux directives de ces chefs.

Oui, il nous semble que si tous ceux qui ont pour mission de nous diriger, accomplissaient leur devoir, nos deux piliers nationaux: l'A.C.F.A. et notre seul journal canadien-français, "La Survivance" seraient plus robustes et il y aurait jusque dans les plus humbles chaumières une volonté plus ferme de survivre comme race.

Mais pour cela, il faut d'abord s'aimer soi-même, apprendre notre langue plutôt que celle des autres et supporter notre association plutôt que celle des autres. Il faut ne pas avoir peur de revendiquer nos droits, partout. Il faut enfin que nous, Canadiens français, nous nous entr'aidions les uns les autres.

Nous avons fait rire de nous par les étrangers assez longtemps.

Que tous ceux qui ont du coeur montrent des actes!

Réveillons-nous! Notre survivance est à ce prix!

Alex Lavoie.

PLAMONDON

Naissances.— M. et Mme Narcisse Ménard sont les heureux parents d'un fils né ces jours derniers. M. et Mme T. Duperron sont aussi les parents d'une fille née ces jours derniers.

Aux heureux parents, nous offrons nos félicitations.

Mariage. Mardi le 28 août, eut lieu le mariage de Mlle St-Jean avec M. Plamondon. La nouvelle mariée est la fille de M. et Mme A. St-Jean et le nouveau marié est le fils de M. et Mme Nelson Plamondon. La noce fut célébrée à la manière canadienne-française. Les nouveaux époux demeureront à Plamondon. —Corr.

UNE ORDINATION AU FORT CHIPEWYAN

(Suite)

Le dimanche soir arrivent le Père Gamache et le Frère Vincent Cadoret de la mission du Fond du Lac. Ni le vent ni la longueur du voyage sur le lac Athabasca n'ont pu les arrêter et en deux jours de canot ils ont parcouru plus de cent cinquante milles. Le mardi les Frères de la mission plantent des épinettes des deux côtés du parcours de la procession. Ils en décorent la maison et le couvent attachant aussi ça et là des drapeaux aux différentes couleurs. L'après-midi Mgr Breynat revient du Nord, du Fort Smith, sa résidence. Les Frères Crenn et Larreault de la maison de Chipewyan sont allés le chercher jusqu'au haut des rapides, au Fort Fitz Gerald, avec un fort bateau à gazoline et une grande barge, car Mgr n'est pas seul. A lui se sont joints les RR. PP. Lefebvre, procureur des missions du MacKenzie; Lafont, secrétaire de son Exc.; Laferté, missionnaire à FitzGerald, lui aussi enfant de ces missions du Nord et jadis élève du couvent de Fort Chipewyan. Deux Frères sont avec eux: le Frère Minion et Hémond du Fort Smith et puis une bonne vingtaine de RR. Soeurs, de parents et amis du futur Père Mercredi. A peine débarqué et ayant reçu les souhaits de bienvenue de tous, Mgr se rend à l'église suivi de la foule et chante un Magnificat d'actions de grâces. Longtemps dans la soirée, les Pères ont confessé les Indiens, les métis; quelques-uns venus de loin. Ils veulent s'unir à la fête, à la double fête de l'Assomption et de l'ordination.

Le 15 août

Le mercredi quinze, le matin, le soleil se lève tout resplendissant au dessus des rochers du Fort et ses reflets brillent dans les eaux calmes du lac. Le Bon Dieu nous envoie une belle journée. Aux premières messes, les gens remplissent l'église et tous s'approchent de la Sainte Table. Environ 500 personnes viennent communier et demain matin presque le même nombre viendra encore avec grande foi et piété recevoir la sainte Hostie.

La cérémonie de l'ordination

A neuf heures doit commencer la cérémonie de l'ordination; mais longtemps à l'avance les places sont prises à l'église. Beaucoup attendent sur le parcours, le passage de son Exc. et rentreront après lui pour remplir toutes les allées et même le perron sera couvert de monde. On a dit que 700 à 800 personnes ont suivi la cérémonie. Monseigneur au milieu de son clergé, assisté des RR. PP. Lefebvre et Moulin, est venu processionnellement de la résidence à l'église.

L'église de Chipewyan

L'église de Chipewyan mérite une mention spéciale. Bâtie en arrière plan de la maison de la mission et du couvent, elle fait belle figure avec sa flèche élancée. Mais c'est surtout l'intérieur qui retient l'attention par ses nombreuses peintures dues au pinceau de Monseigneur Grouard. Le tableau de la Crucification qui domine le maître Autel frappe dès l'entrée et semble vraiment avoir été brossé d'une main de maître. La Sainte Vierge debout au pied de la Croix où meurt son divin Fils semble s'unir de tout son coeur au mystère de la Rédemption et par son attitude invite toute âme à partager ses souffrances. L'autel bien décoré est une oeuvre d'art, travail du défunt frère Ancel, O.M.I. La table de communion n'est pas une si parfaite confection mais elle est supportée par une quarantaine de petits piliers tournés et décorés par la main de Mgr Faraud.

Quels souvenirs encore pour un Oblat se rattachent à cette église où sont passés, où ont prié tant de saints missionnaires des Glaces Polaires.

Télégramme du Souverain Pontife

La messe d'ordination va commencer, mais, tout avant, le R. P. Laffont s'avance à l'entrée du choeur et lit un télégramme du Souverain Pontife, arrivé la veille au soir. Le Saint Père envoie sa paternelle bénédiction au jeune Père, à sa famille et assure qu'il sera de coeur avec eux en ce jour de l'ordination.

Les larmes viennent aux yeux de plusieurs en pensant à ce si touchant souvenir du Saint Père qui veut bien bénir son enfant et s'unir à ses pauvres enfants du Grand Nord. C'est beau; de suite l'on y devine le coeur si délicat et si prévenant de celui qui a voulu cette fête en imposant luimême les mains à son enfant.

L'ordination du nouveau prêtre

Après la lecture de l'Epitre et du Trait, l'Evêque s'est retourné; assis devant l'autel, revêtu des ornements sacerdotaux, la mitre en tête, la crosse en main; il interroge avec dignité les qualifications du sujet pour le sacerdoce. Suivent les très saintes et toutes belles admonitions du prélat au jeune homme qui va être ordonné, à l'assemblée chrétienne qui écoute. Le voilà, cet aspirant, qui se prosterne, s'étend sur le parquet du sanctuaire, sous les yeux de ses parents, de ses amis qui le regardent, pour bien montrer sa mort au monde, son détachement, sa séparation de tous les siens. On chante les litanies des Saints et vers la fin le Pontife, qui s'était mis à genoux, se relève et tourné vers le futur prêtre, implore de tout son coeur le bon Dieu, de bénir, de sanctifier, de consacrer cet élu choisi pour la dignité du sacerdoce. Le célébrant, ayant fait approcher le candidat, lui impose les mains tout comme faisaient les Apôtres de Notre Seigneur. Après lui chaque prêtre fait de même appelant sur l'élu les grâces de Dieu. La cérémonie se poursuit par la consécration des mains du jeune prêtre, mains qui touchent le calice et l'hostie qui bientôt tiendront la Sainte Eucharistie et traiteront les Saints Mystères. Le voilà prêtre et prêtre pour l'éternité.

L'office s'achève dans le recueillement, dans les prières d'actions de grâces. Le Pontife en imposant de nouveau les mains au nouveau prêtre lui dit: "Recevez le Saint Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

Après la cérémonie, au sortir de l'église, quelques amateurs prennent des photographies. Que sont-elles? Le soleil était si ardent qu'il mettra sans doute des ombres là où il n'y en avait pas. Et puis c'est un ciel bleu qui de loin ressemble au ciel de la Provence.

Banquet au Couvent

Pour une pareille fête un banquet avait été préparé au couvent. Combien prirent part à ces agapes? A cause de la petitesse des salles on avait dû limiter le nombre mais Mgr était parmi ses bien aimés enfants et pouvait-il refuser quelque chose en un si beau jour. Plusieurs messages, télégrammes venus de loin, furent lus, apportant les souhaits de bonheur des absents: de Monseigneur Fallaize et des Révérendes Soeurs d'Aklavik.

Le R. P. Moulin

Sur l'invitation de Monseigneur le R. P. Moulin dit en Cris les voeux que formaient les Pères de l'Alberta-Saskatchewan; leur joie de pouvoir s'associer au bonheur de leurs frères du Mackenzie. Chaque printemps les oiseaux migrateurs venant du Sud apportent l'annonce des beaux jours. Les beaux jours sont là avant coureur d'un bel et fructueux été que nous souhaitons au cher Père Patrice Mercredi.

Le R. P. Laferté

Le R. Père Laferté rappela son ordination à St-Albert par Mgr Grouard. Enfant du même couvent des Sts Anges il est heureux d'en célébrer les noces de diamant en remerciant Dieu des grâces qui ici lui ont été accordées. Il dit tous ses souhaits de long et fructueux ministère à son jeune frère dans le sacerdoce.

Le R. P. Mercredi

Celui-ci tout ému de l'ordination est invité à dire quelques mots. En ce jour, dit-il, mon coeur déborde de reconnaissance. Mes actions de grâces vont tout d'abord à Dieu, auteur de tout bien, qui m'a dispensé de si inestimables bienfaits.

Reconnaissance à Mgr Breynat

Je n'ai garde d'oublier ceux dont Il s'est servi pour me conduire au Sacerdoce. Après notre bonne Mère du Ciel, celui que mes lèvres nomment moins que mon coeur encore, c'est celui qui vient de m'imposer les mains, de me faire prêtre, notre Vénéré Monseigneur Breynat....

Quelle attention délicate de m'avoir envoyé étudier au berceau même d'où sont partis les premiers missionnaires du Canada et du Nord-Ouest: occasion par là de renouer de nouveaux liens entre les missionnaires de France et leur petit frère du MacKenzie. Je sens mon impuissance. Monseigneur à vous dire tous mes remerciements, du moins désormais chaque matin à l'autel j'essayerai d'acquitter ma dette. Je demanderai que longtemps encore vous nous soyez gardés et que vous puissiez avoir le bonheur d'imposer les mains à beaucoup d'autres enfants de ces régions des Glaces Polaires.

Reconnaissance aux Soeurs de la Charité

J'ai hâte d'exprimer ma reconnaissance à nos chères Soeurs, aux bonnes Soeurs de Charité qui m'ont donné ma première instruction. Non je ne saurais vous séparer des noms de mon père et de ma mère; et je n'oublie pas les absentes. Combien plus je voudrais vous le dire ce merci en cet anniversaire du soixantenaire du Couvent.

Chers Parents, chers amis, merci de votre accueil, de vos prières, d'être venus si nombreux. Oui remerciez le bon Dieu avec moi et unissez vous à moi pour dire toute notre reconnaissance à Monseigneur, aux PP. et frères, aux R. Soeurs. Quel bonheur ce sera pour moi de travailler à étendre le règne du bon Dieu par la prière, surtout maintenant par la Sainte Messe. Puissé-je me sanctifier avec vous pour qu'un jour nous nous retrouvions tous aux pieds de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère pour lui dire éternellement le cantique de reconnaissance et de notre amour.

S. Exc. Mgr G. Breynat

Monseigneur se lève et dit alors toute sa joie, tout le saint bonheur qu'il éprouve en ce jour. Joie faite de la joie de tous. Heureux de voir tous les autres heureux, mon bonheur est fait de votre bonheur, de celui des R. Pères, des chers Frères, des Rev. Soeurs. Il est fait de la joie que du haut du ciel doit éprouver Monseigneur Grouard qui certainement nous regarde et nous bénit; joie de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée qui s'est tant dépensée pour ces missions du Nord. Joie de vous voir, vous mon fils de prédilection, premier enfant du MacKenzie que j'ai moi-même consacré prêtre—ad multos et faustissimos annos.

Les parents et amis du R. Père Mercredi lui remettent une bourse pour se procurer une chapelle portative et qu'ainsi il puisse marcher sur les traces de son Evêque: Voyager pour Notre Seigneur Jésus Christ.

Bénédiction par le nouveau prêtre

Le soir vers cinq heures le nouveau prêtre bénit ses parents, ses amis. Toute la foule est là encore à l'église. Il y a sermon en Cris par le R. P. Moulin, sur le prêtre ministre de Notre Seigneur et dispensateur des mystères de Dieu. Monseigneur toujours infatigable parle de tout son coeur à ses enfants, en langue Montagnaise. Il leur dit la grandeur du prêtre et combien il est celui qui doit les conduire vers le ciel. Respectez-le, écoutez-le et surtout obéissez-lui pour vous sauver. Le jeune Père achève la cérémonie en donnant la bénédiction du Saint Sacrement.

Séance récréative

C'eût été assez, ce semble, pour un jour, mais les bonnes Soeurs avaient, avec leurs enfants, préparés une séance récréative pour fêter le nouveau prêtre et leur soixantenaire. Ce fut un succès. Je fus émerveillé de voir ces petits indiens s'exprimer tout aussi bien en français qu'en anglais et jouant leur rôle avec l'assurance de vieux professionnels. Et leur sincérité toute spontanée faisait fuser les rires. Ils firent une classe d'histoire racontant le passé et le présent du Couvent. Naturellement Monseigneur Breynat y était cité comme ayant fait beaucoup, quand tout à coup un petit espiègle de s'écrier: "Ah! bien oui! Monseigneur Breynat! Qu'a-t-il bien pu faire? Il est toujours parti."

Sans doute c'était la manière de cet enfant de traduire la devise: Peregrinari pro Christo.

Le lendemain

Le lendemain la fête se continua par de nombreuses communions; puis par une première grand'messe chantée par le R. Père Patrice Mercredi. Cette fois il y eut sermon en français par le R. P. Laffont; en anglais par le R. P. Coudert. En quelques mots ce dernier nous donna l'historique de la mission de la Nativité: Mgr Taché la fonde en 1847 et baptise 200 personnes dont l'une est encore vivante. En 1867 Monseigneur Faraud descendant le fleuve conduit les Soeurs de Charité à la mission de Providence au Nord du Grand Lac des Esclaves. Juste comme hier, le 15 août, il s'arrêtait ici...... Longtemps les Indiens l'avaient attendu mais il y avait eu du mauvais temps. Il était en retard et la famine avait obligé les gens à partir.

Le 15 août 1867

C'est en pareil jour en 1867 qu'il sacrait ici-même, Monseigneur Clut n'ayant pour toute assistance que 2 Pères, un frère, quelques Soeurs et 3 familles indiennes. Quel contraste avec la fête d'hier, et quel changement.

En 1874 les protestants s'établissent au fort de la Compagnie et cherchent à attirer nos enfants. Mgr Clut ramène trois soeurs de la Providence et ouvre le couvent des Sts Anges. Il leur laisse pour passer l'année 2 sacs de blé et 6 sacs d'orge. Oui c'était la pauvreté et la vie de sacrifice, mais par compensation Dieu y mettait le bonheur. La foi des enfants était sauvée. Aujourd'hui, ce sont les fruits qui viennent. Au cinquantenaire c'était l'ordination du Père Laferté, au soixantenaire, c'est celle d'hier, du Père Patrice Mercredi. En entre temps Dieu a suscité encore d'autres vocations à la vie religieuse.

Au soir de ce jour, quand la fête s'achève, le temps semble vouloir changer. Le bleu du ciel disparait pour laisser place à de gros nuages qui amènent la pluie. Le lendemain matin néanmoins sur l'invitation de Mgr qui nous gâte comme un grand père ses petits enfants, nous partons sur le bateau de la mission pour la résidence épiscopale au Fort Smith. Les Frères de Chipewyan doivent retourner faire les foins et cela ne les allonge qu'un peu de venir nous conduire. Le vent est un peu frais mais la gaieté règne quand même et la fête continue. Le paysage ne varie guère. C'est toujours la grande rivière bordée d'arbres. Elle s'élargit et surtout devient plus rapide à partir du confluent de la Rivière la Paix. Quelle masse d'eau ces deux fleuves emmènent des montagnes Rocheuses jusqu'à l'Océan Glacial Arctique après avoir passé les grands lacs Athabasca et des Esclaves! Le soir bien tard nous sommes à Fitz Gerald. Il y a encore 16 milles à parcourir sur terre car le fleuve est impossible. Jusqu'à Fort Smith il y a une série de rapides, de cascades, de remous que nul n'ose passer. Plusieurs y ont trouvé la mort.

A Fort Smith

Au Fort Smith, capitale des territoires du Nord Ouest, nous trouvons le commencement d'une petite ville. La résidence de Mgr est entouré d'un jardin qui ferait honneur dans nos pays plus au sud. Le blé est beau et presque mûr.

L'an dernier le petit hôpital où sont les RR. Soeurs avait été presque détruit par un incendie; aussi son Exc. devant le bien qui se faisait là avait-elle décidé de reconstruire. Aujourd'hui la bâtisse est presque terminée, belle pour ces pays si loin au Nord. Le gouvernement s'est montré très parcimonieux dans son aide: bonnes paroles mais peu d'actes, aussi Sa Grandeur a dû pourvoir à tout, surtout tendre la main et demander l'aumône pour les pauvres de toutes couleurs: blancs et indiens. Le Fort Smith est une place centrale et c'est là que les missions d'en bas du fleuve viennent chercher leur provisions. Ce jour même le bateau de Fort Résolution, le Guy, vient aborder en bas des rapides. Nous en profitons pour descendre quelques milles sur la rivière des Esclaves et avancer un peu plus loin vers le Nord. Le lundi, le Guy se chargera de provisions et s'en ira vers Fort Résolution. Pour nous nous allons reprendre le chemin du retour.

A Fitz Gerald nous trouvons l'Echo, et nous nous y embarquons heureux d'avoir vu ces immensités du Nord, surtout heureux d'avoir vu des missions florissantes où nos Pères se sont dépensés, ont souffert pour atteindre ces quelques âmes dispersées le long de ces grands fleuves. Aujourd'hui avec une plus grande facilité de communication, avec l'organisation créée par Mgr Breynat a pénétré un certain confort mais elle demeure encore très vraie cette parole d'un Evêque: "il faut des apôtres au coeur de feu pour porter le flambeau de la foi dans les glaces des Grands Lacs du Nord Ouest et jusqu'au pôle Nord", et c'est au contact de ces coeurs généreux que nous avons voulu réchauffer le nôtre et par là que nous voudrions essayer de marcher sur leurs traces.

P. M.

LEGAL

C'est avec regret que nous avons appris que notre bon curé, l'abbé Henri Goutier s'est vu forcé pour cause de maladie de remettre à Mgr O'Leary la charge de notre paroisse. Nous sommes profondément reconnaissant pour le zèle et le dévouement qu'il nous a toujours montrés pendant les neuf années passées au milieu de nous. En retour pour ses bienfaits nous prierons Dieu de lui donner pleine santé.

Mardi matin, le 4 septembre, toute la gent écolière de Legal se pressait dans notre école du village et dans nos sept écoles de la campagne. Notre école du village est encore sous la sage et habile direction de nos dévouées Soeurs Grises. En campagne: Miles Florida Vaugeois et Jacqueline Darimont enseignent à Diligence; Mlle Hélène Dutil à Pontiac; Mlle Frances A Faure, à St-Emile; Mlle M. R. Monaghan à Bruyère; M. René LeBlanc à Springfield; J. P. LeBlanc à Fairydelle et Mlle V. Van Dal à West Legal.

M. et Mme Urgèle Choinière de Calgary sont venus en visite au couvent.

Vendredi soir le 31 courant, un fâcheux accident est survenu sur la route gravelée lorsque une machine conduite par Raymond Tanguay buta contre un camion arrêté, sur le mauvais côté du chemin. Des six personnes qui occupaient la machine seule Mlle J. Labine fut légèrement blessée à la figure.

Mme Edmond Brault et ses enfants nous ont quittés pour Edmonton.

M. L. G. Ayotte de St-Paul a été transféré à notre banque canadienne.

M. Emile Stéhelin en visite chez Dr et Mme J. H. Riopel est retourné prendre ses classes à l'école St-Eugène de Lamoureux.

Patricia Keane est entrée à l'école Normale de Camrose.

Baptême: Marie, Julie Lavoie, née de Jules Lavoie et Adéline Boisvert. Parrain et marraine M. Noël Boisvert et Emma Boisvert.

—Corr.

SAINTE-LINA

Les paroissiens avaient le plaisir de revoir leur pasteur parti pour voyage d'affaires. De leur côté M. H. Surette, instituteur et sa famille ainsi que Mlle Doris Hynes revenaient reprendre l'année scolaire. Félicitations aux commissaires d'école d'avoir retenu les services de nos instituteurs dévoués.

Etaient de passage dans la paroisse dernièrement, les RR. PP. Bellavance et Gibeau, S.J., du Collège d'Edmonton ainsi que M. le curé Boucher de Lafond. M. E. Bellerive avec sa famille de St-Paul était en visite chez son frère Philias.

M. N. Vallée de Bonnyville et M. P. Durocher du même endroit, et ancien paroissien de Ste-Lina s'arrêtèrent ici quelques instants en compagnie de leurs dames en route pour le Lac la Biche.

M. Landry et sa dame de St-Michel étaient en visite chez leurs parents M. David Vallée.

Plusieurs s'intéressent déjà à l'opportunité d'un établissement sur nos fermes.

Il y en aurait même de Cluny, de Legal, de Chauvin et même de Pincher Creek qui désirent s'établir, si non à l'automne, du moins le printemps prochain.

C'est le temps d'en profiter.

—Corr.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale bénie par le Saint-Père: La sanctification du clergé voué au ministère.

Notre-Seigneur quittera bientôt ses apôtres. Il adresse cette prière à son Père: "Sanctifiez-les dans la vérité... Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés en vérité." (Jean, XVII, 19)

Les apôtres et, à leur suite, les prêtres, tout le clergé, doivent être saints pour sanctifier les autres. Il faut des réservoirs de sainteté pour alimenter les âmes, tout comme au sommet des collines, il faut des réservoirs d'eau pour alimenter les cités.

Il faut prier aux intentions pour lesquelles Jésus pria en son discours d'adieu. Il faut prier: non pas seulement critiquer, chercher le côté faible, décourager... lapider! Il faut prier. C'est en grâces de sainteté que se transformeront les prières des millions d'associés de l'Apostolat de la Prière.

Intention missionnaire

LA CONVERSION DES HINDOUS ET DES BOUDHISTES DE CEYLAN

Il y a une trentaine d'années, Mgr Bonjean donnait, avant de mourir, cet original mot d'ordre à ses missionnaires: "Jetez-moi au plus vite vos chrétiens dans le purgatoire où ils se débrouilleront bien tout seuls, et allez me chercher les autres." Les missionnaires se sont lancés à l'attaque du bloc bouddhiste. Malgré leurs efforts, les catholiques ne dépassent pas 400.000, sur une population de 4.500.000. De nos prières, aidons les missionnaires pour qu'ils jettent ces âmes par milliers dans les flammes du purgatoire, ou mieux, dans les flammes d'amour du Coeur de Jésus.

Mort de la mère de M. le Curé Beauregard

A CALGARY, LUNDI DERNIER.

CALGARY, 3 septembre 1934.

La vénérable mère de M. le Curé Beauregard vient de mourir au presbytère Ste-Famille de Calgary, Alberta, où elle vivait avec son fils.

Ce deuil n'affecte pas seulement le Curé de Ste-Famille, mais il est profondément ressenti par toute la paroisse. Cette noble et vénérable octogénaire s'était acquise le respect et la vénération de tout le monde par sa grande bonté et ses belles vertus de vie chrétienne.

Née à St-Guillaume d'Upton, dans la province de Québec, elle se nommait Valéric Dupuis, et c'est dans ce même endroit qu'elle épousa en 1872 Zacharie Beauregard, qui mourut le premier, en 1926, à St-Hugues, Qué. dans la cinquante-quatrième année de leur mariage. Deux filles et un fils sont morts antérieurement au père. Et madame Beauregard, en mourant, laisse à part M. le Curé de Calgary, un autre fils prêtre aussi, M. l'abbé Alphonse Beauregard du diocèse de Portland, dans le Maine. Elle compte encore des frères vivants.

Réconfortée par les Sacrements de la Sainte Eglise, Mme Beauregard est décédée lundi matin le 3 septembre, après une très souffrante agonie qui durait depuis samedi le 25 dernier, et pendant laquelle elle fut toujours pleinement consciente.

Son service a eu lieu ce matin dans l'église paroissiale Ste-Famille de Calgary, à 9 h. a.m.

La dépouille mortelle sera ensuite transportée à St-Hugues pour y être inhumée dans le lot de famille.

Le départ de Calgary se fera par le train C.P.R. de 5 h. 20 p.m., mercredi soir le 5.

Le convoi arrivera à Montréal, gare Windsor, à 8.40 heures, samedi matin le 8 septembre. Et il continuera à 9 heures le même jour vers St-Hugues, où il arrivera à 11.45 heures le midi.

Un Libera à l'église précédera l'enterrement.

La "Survivance" offre à M. l'abbé Beauregard ses condoléances les plus sincères dans le deuil qui le frappe si douloureusement.

La vie en Alberta

DONNELLY

Mardi le 28 août... La période des vacances dans nos parages ne nous fournit que peu de nouvelles à enregistrer, ce qui permet au correspondant de déposer sa plume pour quelques semaines; mais avec l'approche de l'ouverture des classes, il y a un renouveau d'activité: ainsi, nous constatons que l'école subit présentement certaines améliorations pressantes.

Nous avons appris avec plaisir aussi que le personnel de l'école reste le même que l'an dernier, quant aux religieuses qui s'y sont dévouées; Mlle Charbonneau, d'Edmonton, remplacera Mlle Lepage.

Un autre évènement qui nous honore grandement, c'est l'arrivée à Donnelly de Mère Marie du St-Esprit, récemment nommée Supérieure Provinciale des maisons des Révérendes Soeurs de Ste-Croix établies dans l'Ouest. Tout en ayant la haute main sur les institutrices de Falher, de Grande Prairie et de Chauvin, elle résidera à Donnelly, siège provinciale de la Congrégation et dirigera le pensionnat de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus de Donnelly, en qualité de Supérieure et de Mère tout à la fois.

Nous sommes heureux de féliciter la Congrégation de ce pas vers un développement qui lui permettra un plus grand accroissement et, à la révérende Mère Provinciale, nous souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous, l'assurant à l'avance de notre coopération dans toutes ses entreprises pour l'éducation de notre jeunesse et le progrès de nos oeuvres paroissiales.

De passage à Donnelly au cours du mois: Les RR. PP. Bellavance, S.J., recteur du Col. des Jésuites d'Edmonton et O. Langevin, O.M.I., du Juniorat St-Jean, tous deux en tournée pour leurs institutions respectives.

Naissance: A M. et Mme P. Moquin, un fils, baptisé sous les noms de Jean Louis Joseph.

A M. et Mme R. Mailhot, une fille: Marguerite Thérèse, Rose-Marie.

Félicitations aux heureux parents.

—Corr.

TANGENT

Le 3 août arrivait dans notre paroisse, notre nouveau curé dans la personne de M. l'abbé Legault, ci-devant vicaire à Falher et desservant du Lac Magloire. Nous lui souhaitons plusieurs années de ministère parmi nous.

Les 12, 13 et 14 août, nous avions le bonheur d'entrer en retraite pour ces trois jours. Les paroissiens suivirent nombreux les exercices donnés par le R. P. Pratt, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine, il sut nous intéresser et bien des fois toucher nos coeurs. La cérémonie de la clôture fut particulièrement touchante par la prière de réparation faite par les petits. M. le curé bénit ensuite une statue de la Sainte-Vierge, don de M. Langlois, marchand et récita aussi l'acte de consécration à Marie. Puissent les paroissiens mettent en pratique les exhortations du dévoué prédicateur.

Baptêmes: Le 12 août, a été baptisé Joseph Prima Marcel, enfant de M. et Mme Jacob. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Beaudoin.

Le 14, Marie, Thérèse, Alma Pearson, enfant de M. et Mme Josaphat Pearson. Parrain: M. Jean-Baptiste Pelletier et marraine: Mme Georges-Edouard Bouchard.

Le 26, Joseph, Aristide, André Chénard, enfant de M. et Mme Joseph Chénard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Granger.

Mortalité:

Marie Marguerite Gallant décédée à l'hôpital de McLennan, après quelques heures de vie. Consolation à la maman, c'est un ange au ciel et une protection.

Les colons profitent du beau temps pour faucher le grain, il y a cette année très bonne récolte.

Est arrivée dans la paroisse la famille Chaput pour s'établir définitivement, nous lui souhaitons la bienvenue.

—Corr.

BONNYVILLE

Noces d'argent.

Vendredi dernier, se fêtaient joyeusement les noces d'argent de M. et Mme J.-O. Binette, à l'hôtel central. La salle joyeusement décorée de papier argenté, logeait confortablement quatre-vingt-cinq convives. Le banquet fut très somptueux, l'on y remarquait surtout un gâteau de mariage, plutôt un chef-d'oeuvre confectionné si habilement par Mme B.-J. Dessureau. Le Dr Sabourin présidait le banquet. Une magnifique adresse de circonstance fut lue aux jubilaires, par leur fille cadette, Mlle Jeannette et accompagnée d'un service à thé en argent solide et d'un vase à fleurs rempli de vingt-cinq roses rouges, symbolisant les 25 ans passés, donnés par les invités et un plateau par M. McLean, d'Edmonton. Il y eut des discours très intéressants faits par M. J.-O. Binette, R. J.-E. Lapointe, M. J.-M. Déchêne, Dr Sabourin, S. McLean, Mme Binette, J. Morrisson, W. Paquette, J. Nap. Vallée, A. Muller, H.-O. Beauchamp et le Dr Mc Farland.

Après le banquet l'on sut apprécier grandement les jolies chansons de MM. J.E. Lapointe, Dr et Mme Sabourin, M. Vallée, M. McLean, Mme A. Gamache, J.H. Lirette, M. et Mme Alp. Levasseur, Mme C. Lapierre. Mmes Vallée et Sabourin étaient les accompagnatrices au piano, et Mme Sabourin fit les frais de la musique le reste de la soirée. Tous s'amusèrent beaucoup. Etaient présents. M. et Mme J.-O. Binette, jubilaires; MM. et Mmes J.-M. Déchêne, S. Sabourin, J.-N. Vallée, W. Paquette, S. McLean, J. Morrison, A. Levasseur, P. Durocher, J. Fex, J.-N. Lirette, J.-B. Laporte, J. Demers, M. Deblois, A. Gamache, C. Lapierre, J.-A. Dubuc, H. Marceau, P. Hotte, J.H. Umbach, B.-J. Dessureau, M. Campeau, P.-A. Gamache, O. Levasseur, E. Baril, V. Dubeau, J. Fex; Mmes C.-B. Moreau, Vinette, H. Ouimet, J.-M. Mamée; Mlles D. Burry, Marielle Vilandré, J. Croteau, M.-H. Fex, Gladys McLean, E. Binette; MM. E. Gingras, H.-O. Beauchamp, A. Deblois, Chas. Fex, S. Ross, G. Gauthier, Dr McFasland, C. Fex, A. Muller, A. Baril, Aug. Binette.

Les acteurs de Morinville nous donnèrent samedi, un très beau drame. Ce fut un succès sur toute la ligne. Nous étions heureux de les applaudir, de les entendre et de les connaitre. Nous espérons que leur séjour parmi nous leur fut agréable. Après la séance un réveillon leur fit servi à l'hôtel central et la soirée se prolongea très tard le matin. Cette soirée réunissait surtout ceux des nôtres qui ont bien connu Morinville et ces gens.

La température, chaude maintenant, nous a amené une vilaine gelée la semaine dernière alors qu'environ 25 pour cent du blé seulement était coupé. Il y aura des dommages considérables.

Succès en études.

Mlle Lorraine M. Déchêne finit cette année son douzième grade. Elle a passé 27 matières en quatre ans. Cette année, sur six matières sa moyenne est encore au délà de 60. Mlle Déchène a toutes nos félicitations et nous sommes heureux que notre cours supérieur donne d'aussi beaux résultats.

La rentrée des classes se fera, mardi, le 4 septembre, lundi étant la fête du travail. Professeurs et élèves seront sans doute heureux de se revoir et de se remettre au travail après une bonne vacance. Nous notons avec satisfaction très peu de changement dans le personnel enseignant dans toute la région.

La semaine dernière l'association libérale de Bonnyville se réunissait afin de s'organiser en vue des prochaines élections. L'assemblée eut lieu au magasin Vallée. Les officiers furent élus et plusieurs questions importantes furent discutées. Il s'esquisse même des candidatures locales possibles et pourquoi pas? —Corr.

Note:— Ce courrier est arrivé trop tard pour être publié la semaine dernière.

JOUSSARD

Retraite paroissiale.

Dimanche dernier commençait la retraite paroissiale prêchée par le R. P. Pratte pour se terminer mercredi soir. Quels jours heureux, bien remplis et prometteurs de féconds résultats. Aussi ce fut une procession ininterrompue de fidèles vers l'église, centre des activités quotidiennes, sociales, religieuses à partir de dimanche après la messe alors que le Très Saint Sacrement demeura exposé jusqu'à 7 h. 30, heure de l'office du soir et de même les jours suivants, matin et soir.

Nombreuses et répétées furent les communions pendant ces jours de grâces spéciales du jubilé et de la retraite, ardentes et continues furent les prières publiques et en particulier, de même les autres exercices de piété et de dévotion comme chemin de la croix, visites du jubilé, etc., etc.

Le clou de la retraite, le bouquet spirituel, pourrions-nous dire, fut la cloture et le programme spécialement préparé par le Père Prédicateur avec les enfants bien dressés et rangés dans le sanctuaire pour la rénovation des promesses du baptême et de la première communion, la solennelle rénovation des promesses du baptême et de consécration à la T. S. Vierge. La petite église rutilait sous les feux des ampoules électriques et les multiples lumières des cierges de l'autel, la parure de fleurs naturelles révélait des mains d'artiste et le chant ou plutôt les cantiques de circonstance chantés par la foule laissèrent une impression qui ne s'effacera jamais. Et puis la parole chaude, convaincante et si pratique du bon Père nous exhortant à suivre ses conseils, ses exhortations marqués au coin de la sagesse divine en vue de notre bien spirituel et même temporel et avec cela, une température idéale, tout contribua à faire de cette semaine une semaine sainte, sanctifiée et sanctifiante. Pour tout cela, nos plus sincères remerciements au Père Pratte et notre souvenir inaltérable dans nos prières et espérons-le, notre fidélité à nos promesses de retraite.

Visiteurs.

M. et Mme Gaspard Dandurand et leur famille en visite chez M. et Mme Ringuette; M. M. Murphy et Kehoe, agents représentant les maisons d'affaires de la capitale; et plusieurs autres dont les noms nous échappent. M. Johnson, ingénieur en chef des chemins a fait une courte apparition lors de sa tournée d'inspection dont il s'est déclaré satisfait, la grosse machine a niveler la route ayant passé quelques jours auparavant.

Moisson.

Plusieurs jeunesses sont parties faire la moisson aux environs d'Edmonton. Nous leur souhaitons bon voyage et bonne chance. A ce sujet, nouvelle nous était parvenue, la semaine dernière d'un pénible accident de chemin de fer survenu à M. L. Drapeau: heureusement que la nouvelle était fausse quant à la gravité et à la personne, ce serait M. Beaulieu qui aurait été blessé plus sérieusement tandis que M. Drapeau n'aurait eu que des égratignures.

De passage à la mission.

Le R. P. Flosch de Grouard, R. P. Otterbach et M. l'abbé Charest.

—Corr.

LAMOUREUX

Nous venons de faire une nouvelle expérience d'une partie de cartes en été, et qui plus est, au temps des moissons. Ce fut un vrai succès! Il y eut 205 entrées payantes. On joua aux cartes jusqu'à 10 heures. Les gagnantes parmi les Dames furent Mesdames P. Mercier, Ernest Lamoureux et Lucien Langlois. Ces prix furent donnés par Mmes Alphonse Lamoureux, Wilfrid Godbout et Euclide Villeneuve. Parmi les hommes, les gagnants furent MM. Ernest Langlois, Eugène Fontaine et Louis VanacKer. Les prix étaient offerts par MM. Alcide Guertin, Charles Rocque et Euclide Villeneuve. Les prix d'entrée échut à Mme Elixon et la rafle à Hervé Lamoureux, le premier donné par Mme Enoch Lapage, le second par M. Roy Philion.

Le réveillon fut ensuite servi à toute cette multitude à laquelle il faut ajouter le grand nombre d'enfants non compris dans les entrées. Le miracle de la multiplication des pains ne s'est, hélas! pas produit: et si chacun mangea à satiété, on eut toutefois, pas la peine de ramasser douze corbeilles des restes.

Au concert, nous eûmes le plaisir d'entendre et d'applaudir Mlle Alma Gaumont, dans deux morceaux de piano, fort bien exécutés. Puis, Rita Philion chanta avec la candeur de son âge: "Maman, je ne veux pas grandir", en s'accompagnant ellemême sur le piano, s'il vous plait! M. Omer et Francis Dostaler accompagnés par leur soeur Marie Dostaler chantèrent en français et en anglais et furent rappelés deux fois. Mlle Francis Fordham exécuta avec souplesse quelques pas de gigue avec Mlle Quin au piano. Et pour conclure, Léonie et Alice Rocque accompagnées par Enédine Rocque nous chantèrent avec grâce, un duo.

M. le Curé nous annonça, durant le concert, une rafle spéciale de 25 gallons de gazoline offerts par la "Lion Oils Limited" d'Edmonton, dont M. Adélard Normandeau est actionnaire. Cette rafle aura lieu le 28 octobre lors de notre prochaine soirée et d'un souper aux poulets.

Nous tenons à remercier la nombreuse assistance venue nous encourager, gens de la paroisse et de Fort Saskatchewan, Edmonton, St-Albert, Gibbons, et même deux familles de Lafond: M. et Mme Paradis et Mme Alain en visite chez M. Raoul Langlois.

On étrénait pour la circonstance la nouvelle cuisine. Il y manque encore bien des choses, mais tout de même nos dévouées Dames de l'Autel ont pu se convaincre de la facilité du service, doublée par le guichet spacieux qui supprime les rencontres fâcheuses entre servants.

Une vive alerte a règné pendant quelques instants, la semaine dernière dans le champ de M. Arthur Lamoureux. Celui-ci, pendant qu'il moissonnait, s'avisa de faire brûler des chardons pour les détruire. Le feu se propagea rapidement aux gerbes de blé, aux herbes sèches, voire même à la moissonneuse. On accourut de tous côtés pour arrêter les progrès du feu et préserver les champs voisins. Après une lutte acharnée, on est enfin parvenu à maîtriser l'incendie. Outre les gerbes brûlées, M. Arthur Lamoureux déplore la perte de toutes les toiles et rouleaux en bois de la moissonneuse. Nos sympathies.

—Corr.

CASTOR

Convalescence.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Louis Perrault, du Tinchebray, est en bonne voie de guérison.

Voyage.

MM. Idoze Grenier et Pierre Lalonde sont partis visiter le pays aux environs de St-Paul et Bonnyville dans l'espoir de trouver des terres où la récolte sera assurée pendant les années à venir!!!

M. Raymond Wiart est parti dimanche pour Chauvin, où il doit reprendre ses fonctions d'instituteur.

Décès.

Mme Henri Wiart de Tinchebray est décédée à l'hôpital du St-Rosaire, jeudi matin. Malade depuis dix ans, elle supportait avec une résignation vraiment chrétienne les douleurs d'une terrible maladie.

Avant de mourir elle avait eu la joie de revoir ses frères MM. Stephane et Joseph Jaspar, de Prince-Albert, Sask. et d'assister au congrès eucharistique, de Stettler qui fut pour elle un véritable pénèrinage, chrétienne admirable dans le Jésus-Hostie, en qui elle avait mis toute sa confiance: "que votre volonté soit faite."

La levée du corps eut lieu chez M. et Mme Tony Wiart, de Castor où la défunte fut exposée.

La messe et le service religieux furent célébrés par M. le curé de Notre-Dame de Grâce, le samedi, 1er septembre à 19 h. 30. Nombreux était les amis et voisins qui avaient tenu à apporter à la famille un témoignage de leur sympathie.

Porteurs: MM. Bernadin Tupin, père et fils, MM. François et Camille Fétaz, M. Raoul Duport et M. Louis Perrault.

Mme Henri Wiart, née Emma Jaspar, en décembre 1894, à Boulogne Sur Mer (P. de Calais) France, vint au Canada en mars 1911. Le 26 octobre 1914, elle se maria à M. Henri Wiart. Elle laisse pour pleurer sa perte: son mari, deux fils: MM. Jean et Pierre, deux filles: Mlles Marguerite et Madeleine. Neuf frères et soeurs.

A la famille éprouvée "La Survivance" offre ses sincères condoléances.

Remerciements.

M. Henri Wiart et ses enfants, M. et Mme Tony Wiart remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies dans le deuil qui les frappe: offrandes de messes, bouquets spirituels et les personnes qui assistèrent aux funérailles. —Corr.

SAINT-PAUL

Les funérailles de M. Eugène Guertin, dont nous avons annoncé la mort la semaine dernière, ont eu lieu mardi, le 28 août, au milieu d'un groupe nombreux de parents et d'amis.

Le convoi funèbre partit de la maison mortuaire vers huit heures quarante-cinq; le corbillard était précédé des membres de la Ligue du Sacré-Coeur, portant le drapeau de la Congrégation dont le défunt faisait parti. La levée du corps fut présidée et le service chanté par le R. Père Larose, curé de St-Paul, assisté des RR. PP. Leclainche et Forestier, comme diacre et sous-diacre. Des cantiques appropriés furent chantés avec âme par des membres du choeur de chant.

Le deuil était conduit par la famille du regretté M. Guertin.

Il laisse pour le pleurer quatre fils: Albert, Joseph, Ernest et Oscar; deux filles: Mme J. E. Gagnon de St-Paul et Mme J. N. Gosselin d'Edmonton, et plusieurs petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe il y a deux ans.

La piété exemplaire de ce vieux citoyen était vraiment édifiante, et de nombreuses offrandes de fleurs et de bouquets spirituels donnèrent une preuve de la profonde estime qu'avaient pour M. Eugène Guertin, tous ceux qui l'ont connu.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de notre vive sympathie.

Exposition à Lafond

LE CERCLE DES JEUNES ELEVEURS.

Le cercle des Jeunes Eleveurs de Veaux de Lafond a tenu sa première exposition le 30 août dernier. Les membres ont démontré beaucoup d'intérêt à leur Cercle en se rendant très nombreux à leur exposition. En effet, 23 veaux ont été exposés et la grande majorité, pour ne pas dire la totalité, était un exemple de ce que une meilleure alimentation peut faire avec des sujets ordinaires. Etant donné que c'était la première année du Cercle, la sélection au début n'a pas été très rigoureuse. Néanmoins, le seul fait d'une meilleure alimentation a démontré des résultats très satisfaisants.

Les sujets des jeunes éleveurs se sont classés dans l'ordre suivant:

1. Léopold Lafrance,
2. Cécile Lafrance,
3. Arthur Beauregard,
4. Léopold Bergeron,
5. Thérèse Jean,
6. Charles Lafrance,
7. Alphonse Lavoie,
8. Rémus Lafond,
9. Damase Lavoie,
10. Louis-Aimé Tremblay,
11. Roland Bergeron,
12. Victor Lavoie,
13. Onias Côté,
14. Noëlla Jean,
15. André Lamoureux,
16. Charles Lamoureux,
17. Edmond Côté,
18. Ernest Tremblay,
19. Germain Gagné,
20. Annette Désaulnier,
21. Réal Lavoie,
22. Lionel Gagné,
23. Armand Désaulnier.

En même temps que l'exposition avait lieu aussi le concours des jeunes juges et les heureux gagnants qui devront représenter ce Cercle au concours provincial qui aura lieu dans le courant de l'automne, sont: Alphonse Lavoie et Charles Lafrance.

Une large part du mérite doit aller au R. P. Boucher, curé de Lafond, pour l'intérêt qu'il a montré envers l'organisation et pour son encouragement. M. Robert Côté, le directeur du Cercle, s'est aussi dévoué grandement afin de faire un succès avec ce Cercle de première année et nous formulons le voeu que l'organisation ira en prospérant.

LAC LA BICHE

Dimanche, à la messe, agréable surprise, une voix nouvelle, sympathique et puissante, faisait écho dans notre petite église. L'on a reconnu la voix de M. J. Nap Vallée, de Bonnyville. M. et Mme Vallée accompagnés de M. et Mme P. Durocher, étaient de passage chez des amis à Lac La Biche.

M. Vallée, aspirant candidat à la convention libérale qui aura lieu à Lac La Biche, le 2 novembre, à rencontré beaucoup de citoyens et se voit très encouragé dans ce projet.

Comm.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	62
No 2 Nord	57
No 3 Nord	55½
No 4 Nord	53½
No 5 Nord	48½
No 6 Nord	40
Fourrage	33

Avoine—

No 2 CW	32½
No 3 CW	30½
Fourrage	30

Orge—

No 3 CW	52
No 4 CW	45
No 5 CW	43½

Seigle—

No 2 CW	50½
No 3 CW	47½
No 4 CW	42

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	80⅛
No 2 Nord	75⅝
No 3 Nord	73⅞
No 4 Nord	72⅞
No 5 Nord	68⅝
No 6 Nord	58⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	80⅞
No 2 Nord	77⅝
No 3 Nord	75⅞
No 4 Nord	73⅞
No 5 Nord	65⅞
No 6 Nord	61⅞
Fourrage	54⅞

Avoine—

No 2 CW	46⅛
No 3 CW	42⅞
Fourrage	42⅜

Orge—

No 3 CW	59⅞
No 4 CW	59⅛

Seigle—

No 1 CW	69⅝

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	2.25 à 2.75
Taures Moyennes	1.75 à 2.00
Bouvillons de choix	2.50 à 3.00
Bouvillons moyens	1.00 à 1.25
Vaches de choix	1.25 à 1.50
" " moyennes	0.75 à 1.25
Teaureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	3.75 à 4.25
Moutons d'un an	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc de Bacon	8.25

Boeufs d'engrais—

De choix	1.50 à 1.75
Moyens	1.00 à 1.50

Crème

Spécial	14
No 1	12
No 2	09

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge. Med. Poul't
Grade A	13 à 14
B	11½ à 12½
C	9½ à 10½

Beurre—

No 1, en boite	20½
Enveloppé, No 1	20
" No 2	19
" No 3	18

Volailles vivantes—

Poules, No1	.07
Poulets, No 2	.05
Poulettes	.10

Volailles préparées—

Volailles	08 - 06



Page Agricole



Notes Agricoles

La colonie anglaise de Trinidad et Tobago, avec laquelle le Canada fait un commerce toujours croissant, est la plus grande de toutes les colonies insulaires dans le groupe oriental des Antilles Britanniques.

Pendant les six premiers mois de 1934 il s'est classé au Canada 36,863 porcs de moins que pendant la période de correspondante de 1933.

Il y avait au 14 juillet 1934 dans les différentes fourrières de l'Alberta, 15 chevaux hongres, 23 juments, 18 boeufs, 11 génisses, 6 vaches, 6 taureaux, 3 étalons et 1 cheval "herder", tous des animaux égarés.

Lorsqu'on sale des concombres, on peut mettre sur le fond et le dessus de la terrine, une couche de cornichons et une poignée d'épices mélangées.

Les principaux modes d'utilisation du miel dans les grands pays du monde sont les suivants:— (1) la consommation en nature; (2) différentes manufacturières, pâtisseries, boulangeries, pharmacies, etc., et (3) l'industrie des restaurateurs.

Un rôti se dore plus vite si l'on sèche la surface en la frottant avec de la farine. Ceci aide également à empêcher la sortie des sucs.— Bulletin sur le Boeuf, Ministère fédéral de l'Agriculture.

D'après les règlements qui gouvernent le commerce des fruits au Canada, la phrase "bien emballé" signifie que les pommes, les poires, les prunes, etc., ne sont pas lâches, ni trop pressées dans le contenant ou dans un état qui pourrait causer des dommages permanent au cours de la manutention ou du transport.

Le Bulletin du Commerce des bestiaux et des viandes, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, appelle encore l'attention sur le danger qu'il y a à surcharger les marchés le lundi. Cet encombrement du marché constitue une contravention à la loi de l'offre et de la demande, et un de ses plus grands inconvénients est qu'il affecte surtout les animaux d'une valeur inférieure, ceux qui peuvent le moins bien supporter les frais de vente.

Le Japon a un service de renseignements sur les orages qui est très apprécié par ses agriculteurs. Deux cent dix neuf postes d'observation, conduits par les employés des différentes compagnies d'électricité et placés à environ 121 milles d'intervalle, informent le service météorologique du gouvernement de tous les orages qui menacent de se produire sur une étendue de 30,000 milles carrés.

En raison des fortes pertes subies au cours de la conservation et de l'expédition des poires australiennes au Royaume-Uni, le gouvernement australien étudie un moyen de faire mûrir les poires après leur arrivée en Grande-Bretagne. Le système serait à peu près le même que celui qui est adopté pour les bananes, qui sont expédiés à l'état vert et mûries à leur arrivée.

Les savants russes étudient actuellement les moyens de prévenir la pourriture sèche du maïs dans les régions du pied des montagnes dans le nord du Caucase. Cette maladie a été découverte après l'introduction de la variété américaine Ivory King dans le Caucase en 1929.

Dans différents districts de l'Ecosse, les salaires hebdomadaires des laboureurs mariés, qui comprennent le montant payé en argent et en nature, sont les suivants:— dans les comtés du sud, de $7.84 à $9.30; dans la vallée basse de Clyde, $8.84 à $9.48; dans le reste de la région du centre, $7.98 à $10.20; et dans les comtés du nord et du nord-est, $8.74 à $7.58. En Ecosse en général, le salaire hebdomadaire d'un laboureur non marié est de $6.76.— Scottish Journal of Agriculture.

Avant que le système de classement d'oeufs soit introduit au Canada en 1923 par le Ministère fédéral de l'Agriculture, il se consommait 17 douzaines d'oeufs par tête de la population et par an. La quantité consommée maintenant est de 28 douzaines.

Le mécanisme des orages de chaleur est encore peu connu, quoique ces orages soient fréquents.

Le Canada a expédié bien des produits différents sur le Sud-Afrique l'année dernière, au nombre de plus de 200, et notamment les suivants: pommes, avoine roulée, blé, farine, conserves de légumes, ficelle d'engerbage, conserves de poisson, bois, instruments agricoles et autres, etc.

LA PLACE ACTUELLE DU BLE MARQUIS

Le blé Marquis sert toujours de base de comparaison pour toutes les nouvelles espèces de blé qui cherchent à prendre place sur les champ de blé de l'Ouest. Introduit il y a quelque vingt-cinq ans, le blé Marquis a fait des progrès très rapides et en un temps relativement court a pris le premier rang parmi les blés de printemps cultivés au Canada et dans les Etats du Nord-Ouest. Sans doute, dans sa forme originale le Marquis ne présentait pas un type aussi uniforme qu'on aurait pu le souhaiter, mais ce type, dans ses grandes lignes, était essentiellement semblable à celui que l'on trouve dans le Marquis authentique d'aujourd'hui.

Malheureusement, il y a une dizaine d'années, chez certains producteurs, le blé Marquis s'est mélangé avec certains types anciens, généralement trouvés dans la variété Fife rouge, à maturation tardive, si bien que l'on a cru que la variété dégénérait et qu'elle est tombée en défaveur dans certains districts. Heureusement, l'Association canadienne des producteurs de semence n'a pas tardé à se rendre compte de ce qui se passait et elle a bientôt offert aux producteurs de nouveaux stocks de semence possédant un haut degré de pureté. On multiplie rapidement ces stocks, si bien que cette variété tant appréciée reprendra bientôt la place à laquelle elle a droit dans l'estime des cultivateurs.

Quelque 12.000 échantillons de blé prélevés dans les charges apportées par les cultivateurs aux élévateurs de l'Ouest ont été soumis à des essais de culture en ces trois dernières années, et l'on a trouvé que beaucoup de cultivateurs cultivaient encore ce vieux mélange de l'ancien blé Fife et du Marquis plus hâtif. D'autres avaient abandonné ce blé qu'ils croyaient être le Marquis et avaient adopté certaines espèces comme le Garnet et le Reward, mais il est tout probable qu'ils n'auraient pas fait ce changement s'ils avaient eu le vrai Marquis.

Tirer cette situation au clair et aider à se procurer une meilleure semence au plus grand nombre possible de cultivateurs qui ont encore cette espèce défectueuse du blé Marquis, tel est le problème à la solution duquel s'attachent aujourd'hui les gouvernements fédéral et provinciaux, sous les auspices du Comité consultatif national des services agricoles.

J.-C. Fraser,
Ferme expérimentale centrale,
OTTAWA.

L'ENGRAISSEMENT DES COCHETS POUR LE MARCHE

Les cochets en bon état de chair se vendent plus facilement et obtiennent un meilleur prix que ceux qui ne sont pas engraissés spécialement pour le marché. Les résultats des essais d'engraissement des cochets à la Ferme expérimentale fédérale de Brandon, ont fait voir qu'il faut moins de nourriture pour produire une livre d'augmentation de poids pendant la période d'engraissement qu'à toute autre période dans le développement des volailles, mais l'engraissement des volailles ne se borne pas à une augmentation de poids; la qualité de la chair est améliorée et les volailles obtiennent ainsi un prix plus élevé par livre.

Un mélange de grains finement moulus comme, par exemple, des parties égales de blé, d'avoine et d'orge, forme une ration très satisfaisante. Il est essentiel que les grains soient finement broyés, et l'on améliore le mélange en passant l'orge et l'avoine nues par un grillage à moustique pour enlever une partie de la balle. Les moulées doivent être mélangées avec du lait de beurre, du lait écrémé, ou de l'eau pour faire une pâte molle. C'est une bonne pratique que de faire ce mélange douze heures avant la distribution de la pâtée. Ceux qui n'ont pas de lait pourront ajouter dix pour cent de farine de viande ce qui rendra la ration plus riche et plus économique. Il est inutile de donner de l'eau à boire avant qu'il fasse chaud.

ALIMENTATION

Avant de commencer à donner la ration d'engraissement, laissez les oiseaux vingt-quatre heures sans nourriture et faites-les jeûner encore vingt-quatre heures avant de les tuer. Ayez bien soin de ne jamais suralimenter. Donnez tout juste la quantité de nourriture que les oiseaux peuvent consommer rapidement sans en laisser, deux fois par jour. Ne laissez jamais de nourriture dans les mangeoires après que les oiseaux ont assouvi leur faim. Deux à trois semaines d'alimentation avec une bonne ration produisent généralement le fini désiré. Les épinettes ou caisses d'engraissement, décrites dans le feuillet 162, sont les meilleures. Vous pourrez vous procurer des exemplaires du feuillet 162 en vous adressant à la Ferme expérimentale la plus proche. Si vous n'avez pas d'épinettes vous pourrez obtenir de bons résultats en gardant les oiseaux dans un petit parquet, où ils ne peuvent pas se remuer beaucoup. L'augmentation de poids obtenue dans un parquet n'est pas aussi rapide ni aussi économique que dans une épinette, mais on peut obtenir par ce moyen des oiseaux bien viandus. L'engraissement des cochets en épinettes ou en parquets facilite la vente et augmente les bénéfices.

R. M. Hopper,
Ferme expérimentale fédérale,
Brandon, Man.

La moissonneuse sur les prairies

Pendant bien des années avant 1930, les provinces des Prairies importaient habituellement de 25.000 à 50.000 hommes pour la saison de la récolte. Ces hommes venaient principalement de l'Est du Canada, mais la Colombie-Britannique en fournissait également plusieurs milliers et il en venait même des Iles britanniques et des Etats-Unis. La colonisation des provinces était aussi un des buts de cette importation d'ouvriers agricoles. Il n'y a pas eu de mouvement de ce genre dans les provinces des Prairies depuis 1929. On a prétendu que l'emploi de la moissonneuse-batteuse ou combine est la cause unique de ce changement. Il faut admettre que la combine a causé une diminution dans la demande d'ouvriers agricoles, mais il est probable que la cause la plus importante est l'augmentation qui s'est produite dans la main-d'oeuvre locale.—Dr J.-F. Booth.

La qualité du fromage

Tous ceux qui sont au courant de la façon dont les fromages sont vendus au Royaume-Uni savent que c'est vers la fin de l'hiver et pendant les mois du printemps que le fromage canadien obtient le prix le plus élevé par comparaison aux prix des fromages des autres pays. Cette prime est donc offerte pour le fromage qui s'est conservé longtemps. Si la qualité du fromage à la fin de la période d'entreposage est inférieure à la catégorie et à la qualité au moment de l'achat, la réputation du fromage canadien en souffre inévitablement; et une diminution subséquente de la valeur relative du fromage canadien par comparaison au fromage des autres pays se produit. En classant le fromage, le classeur donne son opinion sur la qualité au moment du classement, mais il peut, en fixant la catégorie, se laisser influencer par la qualité finale du fromage. Si la qualité d'une partie considérable du fromage canadien baisse entre le moment du classement et l'époque de la vente sur le Royaume-Uni, les prix payés aux producteurs canadiens pour les expéditions suivantes doivent être réduits en proportion. J. F. Singleton, Commissaire de l'Industrie laitière et de la Refrigération.

Premiers blés et premiers moulins à farine dans l'Ouest Canadien

(Suite et fin)

Remarquons en passant qu'au Lac-la Biche, comme au lac Ste-Anne et, aux débuts, à St-Albert, les missionnaires se trouvèrent dans des conditions beaucoup plus défavorables que ne s'était trouvé Mgr Provencher à la Rivière-Rouge, car ils n'étaient entourés que de sauvages et de métis habitués à vivre comme les sauvages. En 1862, quelques métis étaient fixés depuis déjà un certain temps près de la Mission du lac la Biche, et le P. Tissot disait d'eux: "Quelques-uns se livrent un peu à la culture. C'est pour eux un métier tout nouveau dont ils commencent à peine à constater les avantages".

En 1861, le P. Maisonneuve donnait de la récolte le compte-rendu suivant: "Nous avons récolté 360 minots de pommes de terre, de 18 de semence; la récolte de blé et d'orge est loin de ce qu'elle nous promettait d'abord, elle a été assaillie d'un trop mauvais coup de grêle, cependant nous approchons de 80 minots de grains, soit de l'un soit de l'autre....".

L'année suivante, la récolte fut peu abondante, à cause de la sécheresse au printemps. Elle produisit cependant 52 minots de blé. Souvent la sécheresse devait nuire aux récoltes les années suivantes.

Cette même année 1862, des Soeurs Grises vinrent au lac la Biche. Le P. Maisonneuve, qui était allé les chercher à St-Boniface, en rapporta un moulin à farine, que, durant l'été suivant, 1863, il adapta à un pouvoir hydraulique pour lequel il utilisa une chaussée de castors.

Cet été 1863 fut trop sec pour les récoltes: celle du blé fut presque nulle.

Aussi fut-il facile de le moudre. La farine, dit le P. Maisonneuve n'est pas aussi belle qu'à la Rivière-Rouge, "sans doute parce que notre meunier ne connait pas assez bien son métier" Le Frère Bowes, O.M.I., qui était en ce temps-là le meunier des Pères, attribuait la grossièreté de la farine au mauvais "piquage" des meules: "We expect that when the stones are picked it will be much finer", écrivait-il. Il pouvait moudre alors 16 barils de farine par jour.

Au printemps de 1864, 14 minots de blé furent semés, après avoir été copieusement arrosés d'eau bénite par le P. Maisonneuve, "pour leur attirer du ciel la rosée dont les semences ont presque toujours manqué jusqu'à présent", dit-il. La récolte dût être bonne, car au mois de novembre, dans un inventaire détaillé de tout ce que possédait la Mission, le P. Tissot marquait: "130 minots de blé".

Dès ce moment la Mission du lac la Biche eut la réputation d'être extrêmement riche, et les missionnaires des autres missions crurent qu'ils pourraient y trouver des vivres à volonté.

Si l'année suivante fut une année de disette, 1866 sembla leur donner raison. Le P. Maisonneuve put écrire, le 15 décembre:

"Bonne récolte cet été:
720 barils de patates pour 32 semés;
plus de 80 minots d'orge;
près de 200 minots de blé."

En 1868, le P. Végreville prit la direction de la mission. Une lettre qu'il écrivit le 16 juillet nous parle, pour la première fois, du battage des grains: "Depuis trois ans au moins, y lisons-nous, on nous dit qu'il y a, à St-Boniface, un moulin à battre le blé destiné à notre Mission. Or depuis ce temps, nous avons dépensé une vingtaine de Louis (livres sterling) pour battre nos grains; l'automne ou l'hiver prochain, ce sera encore 8 ou 10 Louis, et ainsi de suite. Or si nous avions ledit moulin à battre, il faudrait non plus calculer en Louis, mais en Schellings, ce qui me semble bien différent. Dès la première fois qu'on s'en servirait, le moulin se paierait...."

Quand le P. Végreville obtint-il satisfaction? Je n'ai pas trouvé la réponse à cette question.

III. Dans les Missions de l'Ext.-Nord

Le but principal du grand développement qui fut donné à la Mission du lac la Biche, était de fournir de la farine à toutes les Missions du Nord. Faisons une rapide excursion dans ces Missions.

La première en date fut celle du Fort Chipewyan, sur les bords du lac Athabaska, la Mission de la Nativité. Aucun blanc, avant l'arrivée du P. Faraud, O.M.I., n'avait soupçonné que la moindre culture y fût possible. Le sol, en effet, n'était que de la roche. Le P. Faraud remarqua un marais, le dessécha et en fit un jardin. Cela se passait en 1851 et 52. En 1852, le P. Faraud pouvait déjà écrire: "Les pommes de terre poussent à merveille, l'orge promet bien pour l'avenir...."

Plus tard, en 1858, le P. Faraud écrivait encore: "A force de travail, nous sommes devenus de gros habitants. Nous avons récolté 230 barils de patates, 22 barils de choux de Siam, et près de 100 barils d'orge".

Parlant, en 1864, des récoltes qu'il avait vues au lac Athabaska pendant les dix ans qu'il y avait résidé, le F. Alexis Reynard, O.M.I., énumère les pommes de terre, l'orge et différents légumes; mais il ne parle pas plus que le P. Faraud de blé. Sans doute le blé ne mûrissait pas dans le marais desséché? (1)

Il put mûrir au contraire beaucoup plus au Nord, à la Mission de la Providence, par-delà le Grand Lac des Esclaves, sur la Rivière Mackenzie, au 61o 20' de latitude. L'expérience en fut faite au plus tard en 1868, comme le rapporte Mgr Faraud, dans une lettre du 26 novembre de cette année-là, et il la dit "encourageante". En 1875, la Mission s'enrichit d'un moulin à farine. (2) Le blé obtenu à la Providence fut même si beau, en 1910, qu'il obtint le premier prix à l'exposition centennale de Philadelphie.

IV. — A la Rivière-la-Paix.

Revenons, pour finir, sur le territoire de l'Alberta, et transportons-nous sur les bords de la Rivière la Paix. Ce n'est qu'en ces dernières années que la culture du blé y a pris un grand développement. Elle y fut commencée vers 1869, par le P. Tissier, O.M.I. La Cie de la Baie d'Hudson lui avant bâti cette année-là une maison, près du Fort Dunvegan, il y fit aussitôt un jardin et y sema du blé. Il en avait reçu la semence d'une façon fort curieuse. "La Cie de la Baie d'Hudson, raconte-t-il, qui tenait à la traite des fourrures, ne voulait pas semer de blé, disant qu'il ne mûrissait pas. Or mon orge mûrissait bien, et la divine Providence m'envoya du blé. Les souris charrièrent un peu de blé du lac la Biche dans ma caisse de thé, un peu brisée (Tous les missionnaires du Nord recevaient en ce temps-là leurs provisions du lac la Biche), et c'est ainsi que m'est venue ma semence, qui m'a donné du beau blé". C'est donc grâce aux souris du lac la Biche que l'on apprit, dès 1869, que le blé pouvait croître et mûrir à la Rivière-la-Paix. En est-il beaucoup qui le savent aujourd'hui?

* * *

En achevant cette petite étude, trop incomplète, nous avons simplement raconté les faits, tels que l'histoire peut les donner. Nous aurions voulu rendre justice à tout le monde: aussi n'avons-nous rien caché de ce que nous savions. Or on aura remarqué la grande part qui revient aux prêtres catholiques, et spécialement aux Oblats pour l'Alberta, dans les débuts de l'agriculture en général et de la culture du blé en particulier, en ces contrées de l'Ouest Canadien. Ils ne réussirent pas toujours, mais partout où ils établirent des Missions, ils eurent le mérite d'essayer. C'est en voyant les résultats de leurs efforts que les colons ont été encouragés, et c'est bien à eux, en grande partie que l'Ouest doit d'être ce qu'il est aujourd'hui.

O. M. I.

1) — Il fut essayé en 1885, par les Soeurs Grises. Résultat: "Le peu de blé semé, après avoir été visité par les animaux, a été ravagé par la gelée." — Nouvel essai en 1901. Résultat: "Le jardin a fourni.... trente épis de blé!" (Voir R. P. Duchaussois. Femmes Héroïques).

2) — Le 25 août 1890, le R. P. Grouard écrivait: "La récolte paraît devoir être abondante. L'orge, les pommes de terre et même le blé sont très beaux........ Un moulin à vent, invention récente pour ce pays, agite ses bras au souffle de la brise, et réduit le grain en farine."

Au Service de l'apiculture, de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, on a constaté qu'il faut moins deux mois pour poser les fondements de la récolte de miel de l'année suivante, en développant, après le 1er août, un bataillon de jeunes abeilles capables de résister d'une façon satisfaisante aux rigueurs de l'hiver qui vient.

Pour la majorité des races de volailles que l'on élève au Canada, il est tout à fait inutile d'avoir de la chaleur artificielle dans les poulaillers. Si l'air est sec et que les poules soient saines, vigoureuses, il est presque impossible que celles-ci gèlent. Une poule bien nourrie dans un poulailler sec, sans courants d'air, est toujours à son aise.

Le problème du blé et son origine

Dans une étude sur les "courbes" des emblavures mondiales de blé le Dr T. W. Grindley, chef du Service de l'Agriculture, Bureau de la Statistique dit qu'il est évident qu'une augmentation annuelle est nécessaire pour la demande d'une population croissante dans un pays qui consomme du blé. A première vue, il semble que la production doit être proportionnée à la demande effective, qui comprend bien des facteurs, notamment, le nombre de la population, la consommation par tête, et le pouvoir d'achat. A la longue, cependant, des principes plus humanitaires dominent et l'on considère que la production du blé est suffisante lorsqu'elle nourrit la population. Raisonnant d'après cette distinction, il y a des gens qui prétendent que notre problème actuel du blé a une origine lointaine due au fait que l'augmentation des emblavures (et de la production) a été plus rapide que la multiplication des peuples qui consomment du blé. D'autre part, certaines gens considèrent que l'origine du problème du blé est plus récente et plus superficielle—qu'elle est due aux grands rendements par acre que l'on a obtenus en ces dernières années dans certaines régions importantes de production, notamment en 1928 et 1932. Il n'y a pas de doute, cependant, que les courbes des emblavures sont un gros facteur dans la situation du blé car elles indiquent la production prévue.

Coût de l'élevage des dindons

Les éleveurs de dindons de l'Ile Manitoulin donnent beaucoup d'attention à tous les détails qui peuvent affecter les profits de cette industrie. M. J.-B. Spencer qui a visité l'Ile en juillet dit qu'un éleveur expérimenté, qui a produit 200 dindons bien engraissés l'année dernière, a établi que le coût de l'alimentation était d'environ 85 cents par tête. Cette bande de dindons a ramassé la plus grande partie de sa nourriture pendant l'été. On leur donnait des rations de printemps et d'automne et ce qu'il fallait en été pour stimuler leur croissance. Un autre éleveur a élevé une bande de 66 dindonneaux et cinq dindons adultes, entièrement sur des rations achetées. Les aliments employés étaient les suivants: Turyek Starter, Turkey Grower, Big Scratch, blé, avoine et maïs, et orge. Les oiseaux recevaient aussi du lait sûr. A la fin de la saison on a trouvé que le coût de la nourriture par oiseau était de $1.40. Le coût de l'élevage pour le charbon et le matériel s'est monté à $8.85. Cinquante-quatre des oiseaux ont été vendus habillés, trois ont été perdus, le reste a été vendu ou conservé pour la reproduction. Les prix obtenus sur le marché étaient relativement faibles et cependant le bénéfice réalisé a été de $62.86, soit un peu moins d'un dollar par dindon.

La loi canadienne du grain

Parmi les huit projets de lois affectant l'agriculture qui ont été sanctionnés pendant la session de 1934 du Parlement fédéral, il y avait une loi modifiant la Loi canadienne du grain. Les changements apportés à cette loi mettent les catégories statuaires du blé Manitoba du Nord No. 2 sur la même base que celles du blé Manitoba du Nord No. 1 et Manitoba du Nord No. 1 en ce qui concerne la qualité de mouture, et autorisent également le Comité des types modèles de l'Ouest à s'occuper des différentes variétés de grain qui peuvent être développées de temps à autre, afin qu'elles puissent être classées de la façon la plus avantageuse possible sans nuire à la qualité des principales catégories régulières canadiennes.

La conférence du blé

Prochaine réunion à Budapest, le 20 novembre prochain — Les contingentements.

LONDRES. — Le comité consultatif de la conférence internationale du blé étudiera cinq importants amendements à l'entente de Londres de 1933, lors de sa prochaine réunion à Budapest, Hongrie, le 20 novembre prochain.

La conférence s'est ajournée jeudi après avoir manqué ses deux principaux objectifs à savoir: changer le système de contingentements annuels en un système plus flexible de contingentements trimestriels et amener les pays signataires de l'entente de Londres à accepter une nouvelle réduction des emblavures.

Les cinq amendements qui seront étudiés à la conférence de Budapest et qui, dans l'intervalle, seront soumis aux 21 gouvernements qui ont participé au pacte sur le blé pour l'année courante sont les suivants:

1o—Prolongation du pacte mondial sur le blé du 31 juillet 1935 au 31 juillet 1937;

2o—Continuation des efforts pour ajuster la production à la demande et la distribution aux surplus individuels de chaque pays;

3o—Etablissement de principes sur lesquels on se basera pour répartir les contingents entre les pays exportateurs;

LE JOURNAL FRANCAIS EN DEHORS DU QUEBEC

Suite de la page 3

nos découvreurs et de nos missionnaires.

DES INTRUS

Pendant longtemps—nous pourrions dire jusqu'à nos jours—les Canadiens français des provinces anglaises ont été regardés comme des intrus et traités comme tels. Dans ces provinces, la langue française a été reléguée au rang d'une langue étrangère, ostracisée et parfois prohibée.

LES ACADIENS

Dès 1605, les Acadiens étaient établis à Port Royal, sur les rives de la Baie-Française. Avant le milieu du dix-septième siècle, ils avaient essaimé sur chacun des territoires qui forment aujourd'hui l'Ile du Prince-Edourd, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

On estime qu'au moment du "grand dérangement" ils étaient de 12.000 à 16.000. Au mois de septembre 1755, leurs maisons furent incendiées, leurs familles disloquées, les membres de leur race déposés tout le long du littoral de l'Atlantique, de l'Etat du Maine jusqu'à la Louisiane. Par un miracle de résurrection comme il s'en rencontre rarement dans l'histoire des peuples, les descendants des victimes de Lawrence revinrent au début du dix-neuvième siècle, sur le sol ancestral. Malgré l'exil, malgré l'isolement, malgré le flot anglo-saxon qui avait menacé de les submergé, ils parlaient français, ils étaient restés catholiques.

L'histoire de nos frères acadiens, tant celle des plus sombres jours que les épisodes plus consolants des cent cinquante dernières années, nous ont toujours vivement intéressés.

ACADIENS ET CANADIENS NE SONT PAS DES ETRANGERS

Acadiens et Canadiens ne sont pas des étrangers, loin de là. Issus du même sang, descendants de la même race, fils de la même religion, héritiers de la même langue et des mêmes traditions, ils furent jadis aux prises avec le même ennemi. L'épreuve fut, pour les fils de l'Acadie, plus cruelle; il ne s'en rencontre pas de plus inhumaine dans les annales de l'humanité. Mais la Providence a permis qu'Acadiens et Canadiens français triomphent de leurs bourreaux, se multiplient sur la terre canadienne et y fassent rayonner l'idéal catholique et français.

Aujourd'hui, les deux rameaux de la même race ont à résoudre, chacun dans leur domaine, des problèmes presque identiques.

Les Acadiens, de quelques milliers qu'ils étaient en 1755, à l'époque du grand dérangement, ont vu leur nombre s'accroitre à plus de 200.000, dans les Provinces Maritimes seulement. Pour connaitre exactement le chiffre des descendants acadiens, il faudrait que le recensement s'étende à la province de Québec, aux Etats-Unis de la Nouvelle-Angleterre et à la Louisiane.

Des 200,000 Acadiens des Provinces Maritimes, 137,000 habitent le Nouveau-Brunswick, où ils forment presque un tiers de la population, 56,-629 la Nouvelle-Ecosse et 12,962 l'île du Prince-Edouard.

Ce serait entretenir une grave illusion que de croire que les descendants des persécuteurs de 1755 ont eu à coeur d'expier les crimes du passé en accordant aux petits-fils des victimes la pleine jouissance de leurs libertés scolaires. Si nos frères acadiens ont traversé la crise du fanatisme mesquin et querelleur, ils sont encore soumis à un régime d'exception.

LA LOI IGNORE LA LANGUE FRANCAISE

La langue française est presque complètement ignorée par la loi; les écoles confessionnelles n'ont pas le droit d'exercer; le français, dans les écoles publiques, n'est pas reconnu; il n'est que toléré dans certaines circonstances. S'il est des adoucissements à ce régime il est dû aux libertés que prennent nos compatriotes et non pas aux textes de lois, qui, comme dans les autres provinces anglaises, font fi du droit naturel et de la Constitution.

Pour appuyer les oeuvres et les causes acadiennes, nos frères de l'Acadie ont eu à leur service plusieurs périodiques Le "Moniteur acadien" conservateur en politique, était publié à Shédiac, dès les premières années de la Confédération. Vers 1896, le "Courrier des Provinces maritimes", journal libéral, fait son apparition à Bathurst. Aujourd'hui, il existe dans les Provinces Maritimes, deux hebdomadaires de langue française: le "Madawaska" d'Edmunston, et l'"Evangéline" de Moncton, journaux alertes, intéressants et bien rédigés. Ces deux journaux s'efforcent d'obtenir, pour les écoles acadiennes, des programmes d'étude qui soient marqués au coin d'une saine pédagogie. Ils s'insurgent surtout contre cette erreur pédagogique que l'on retrouve dans toutes les écoles anglaises: imposer à l'enfant l'étude d'une langue étrangère avant qu'il connaisse suffisamment la sienne.

EN ONTARIO

L'Ontario est une province anglaise qui porte de "vigoureuses emperintes françaises". Dès 1610, Etienne Brûlé et Nicolas Vigneau font leur apparition sur les bords de l'Outaouais et, en 1613, Samuel de Champlain. Sur leur traces, accourent les explorateurs, les trafiquants, les missionnaires. Ontario est la terre de nos premiers martyrs.

Pendant un siècle et demi, cette partie du pays sera officiellement française et marquée" de multiples prises de possession aux armes du roi de France", "le fort Frontenac, à Cataracoui sur le lac Ontario, fondé par Cavelier de la Salle, le fort Pontchartrain ou Détroit fondé par Lamothe-Cadillac, les forts Sainte-Anne et St-Louis sur la baie James, le fort St-Charles au lac Des Bois".

299,732 CANADIENS FRANCAIS EN ONTARIO

Dès les derniers temps de l'ancien régime, il y avait une colonie française dans les comtés de Kent et Essex. Depuis soixante ans, et en certains endroits depuis près d'un siècle, les Canadiens français se sont établis à l'est et au nord de la province, où ils s'y développent rapidement. De 75,000 qu'ils étaient en 1871, les Franco-Ontariens ont passé à 299,732 en 1931: depuis la Confédération, leur nombre a quadruplé. Ils représentent actuellement "la plus forte minorité française en province anglophone".

"Cette survivance et cette force, écrit M. l'abbé Groulx, dans son ouvrage sur l'enseignement français au Canada, les Franco-Ontariens les doivent à leurs institutions traditionnelles; à leur clergé, à leur régime paroissial, mais aussi, et pour une grande part, à leurs écoles françaises. Ce n'est que justice à leur rendre: peu de minorités au Canada ont défendu avec autant d'entrain et d'acharnement leurs droits et privilèges scolaires. Leurs luttes récentes restent de celles qui ont le plus passionné le pays".

LE REGLEMENT XVII

Nous n'avons pas le temps de relater ici les divers épisodes de ces luttes. Disons seulement que les Franco-Ontariens, pendant quinze ans, ont refusé de se soumettre à une loi persécutrice, connue sous le nom de règlement XVII, et destinée à proscrire des écoles primaires l'enseignement du français. Par leur esprit de cohésion et sous la direction de chefs prudents et éclairés, ils ont réussi à briser l'antagonisme du gouvernement et à faire reconnaitre dans leurs écoles un régime qui, sans être parfait, n'en tient pas moins compte, dans l'enseignement, de la primauté de la langue maternelle sur la langue seconde.

A Ottawa, capitale du Canada, se trouve le groupe franco-ontarien le plus compact et le mieux organisé: paroisses nombreuses, associations nationales, université, couvents, académies, écoles bilingues, siège social de l'Association d'Education des Canadiens-français d'Ontario.

Le "Progrès" fondé à l'automne de 1856 fut le premier journal publié en langue française à Ottawa. Il ne survécut que peu de temps. Le "Soleil" lui succéda en 1865. Mais, contrairement à l'astre qui, régulièrement, se lève chaque matin pour répandre sa chaleur, ce journal ne luit qu'une seule journée. Il s'est éteint le jour même de sa naissance. Ottawa a vu successivement la publication du "Canada", du "Courrier d'Ottawa", surnommé plus tard le "Courrier d'Outaouais", la "Gazette d'Ottawa", la "Vallée d'Ottawa", le "Courrier fédéral", le "Temps" et enfin le "Droit". Ce dernier, né le 27 mars 1913, est le seul de ces journaux qui subsiste encore. Il a, de plus, la distinction d'être l'unique quotidien de langue française qui soit publié en dehors de la province de Québec.

LE "DROIT"

Le "Droit" se rattache spirituellement à l'Association canadienne-française d'Ontario, corps représentatif de la minorité franco-ontarienne et protectrice attitrée de ses intérêts supérieurs. Dès le début de son existence, il s'est identifié à la vie même du groupe franco-ontarien dont il a partagé les épreuves, les luttes, les succès. Il a été constamment au service de ses compatriotes, leur être utile en tout, tels ont été sa raison d'être et l'unique motif de ses activités.

M. HEROUX et LE "DROIT"

Ce journal nous touche de trop près pour que nous risquions plus loin son éloge. Laissons plutôt parler un journaliste qui a suivi avec une attentive sympathie l'oeuvre et les progrès du "Droit". "Quand on connait un peu l'histoire du "Droit", a écrit M. Omer Héroux, rédacteur en chef du "Devoir", on est tenté d'écrire qu'elle tient du roman. Le mot serait injuste. En réalité, cette magnifique aventure, par la hauteur de son inspiration, relève beaucoup plus de l'épique que du romanesque. Le "Droit" est né d'une pensée essentiellement religieuse et patriotique; il a été lancé avec une paucité de ressources qui semblait un défi au sens pratique........ Il a été le lien des divers groupes franco-ontariens; il a avivé chez eux, ce sentiment de fraternelle solidarité contre lequel militaient l'isolement et la distance; il a porté partout les utiles mots d'ordre, les indications nécessaires; il a suscité des énergies nouvelles, appuyé tout ce qui, dans l'ordre religieux ou patriotique, voulait vivre et grandir. On ne pourra jamais séparer son nom de l'histoire des luttes franco-ontariennes".

Ajoutons, avant de quitter l'Ontario, qu'il se publie quelques hebdomadaires franco-ontariens en dehors d'Ottawa, notamment à Hawkesbury, à Windsor, à Sudbury et à Timmins.

LES PROVINCES DE L'OUEST

En parlant des provinces de l'Ouest, qui comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, M. l'abbé Groulx, dans l'ouvrage cité plus haut, fait les réflexions suivantes: "Ce n'est pas sans un peu de mélancolie que le voyageur français embrasse les horizons de ce pays fabuleux. Il songe que des aventuriers de sa race, Pierre-Esprit Radisson, natif de Paris, Médard Chouart, dit Desgroseilliers, originaire de Touraine, les premiers parmi les blancs atteignaient vers le milieu du dix-septième siècle, ces lointaines régions. A l'esprit d'entreprise de ces coureurs de continent, la célèbre Compagnie de la Baie d'Hudson devra même, pour une part, sa fondation. N'est-ce pas encore un des plus nobles fils de la race française, né aux Trois-Rivières d'un père français et d'une mère canadienne, Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye, qui, le premier, en 1731, entreprendra, pour le compte de la France, l'exploration méthodique et l'organisation commerciale de ces pays d'ouest? Lui encore qui, en 1742, enverra le chevalier, son fils, à des découvertes qui l'amèneront au barrage altier des Montagnes rocheuses? Désormais la prise de possession française est accomplie; elle ne fera plus que s'étendre et se fortier avec Charles J. de Noyelle, Jacques-R. Le Gardeur de Saint-Pierre, le chevalier Saint-Luc de la Corne, en 1755, que pour venir assister à l'agonie de la Nouvelle-France".

DES MINIATURES DU VIEUX QUEBEC

M. Groulx continue: "En ces régions où comme disait Châteaubriand, un nouvel univers recommence, que reste-t-il du passé français? Y peut-on teracer d'autres vestiges que des noms géographiques de consonance française, quelques plaques de plomb aux armes de France, perdues dans l'herbe? Le joyeux étonnement du voyageur sera bien de découvrir tout à coup, à plus de 300 milles du dernier établissement français de l'Ontario, et à plus de 1.000 milles quelquefois de Montréal, des régions entières où il entend résonner sa langue, véritables miniatures du vieux Québec reconstruites là-bas, par le génie de la même race. Dans les trois provinces de l'Ouest, l'on compte aujourd'hui près de 150.000 Canadiens de langue française, quelquefois éparpillés, le plus souvent groupés ."

AU MANITOBA

Le journalisme français, au Manitoba, remonte à 1872, année où Joseph Royal, jeune avocat-député qui avait déjà fait du pournalisme à Montréal, fonda à Saint-Boniface le "Métis". A cette époque agitée qui suivit les troubles de 1869-70, l'élément français en butte aux attaques des fanatiques ontariens, éprouvait le besoin de se compter et de se défendre. En 1862, le "Métis" changea son nom en celui de "Manitoba". Ce journal vécut jusqu'en 1925 et défendit la politique conservatrice.

Au début du siècle, il y eut plusieurs feuilles plus ou moins éphémères: l'"Echo", le "Nouvelliste", le "Soleil de l'Ouest", la "Libre parole", journaux à tendances libérales.

LA LIBERTE

En 1913, Mgr Langevin fonda la "Liberté", journal catholique indépendant, qui demeure aujourd'hui le seul hebdomadaire français de la province. Se tenant à l'écard des partis politiques, la "Liberté" a réussi à faire l'union de tous les Franco-Manitobains sur le terrain de la lutte pour la défense des intérêts catholiques et français. Elle place au-dessus de tout la question de la survivance de la langue et des traditions. Elle est le porte-parole de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, qui a mis sur pied et maintient tout un système d'enseignement du français dans les écoles fréquentées par les enfants de langue française. Son oeuvre de francisation est complétée par des tournées théâtrales, des émissions radiophoniques, des concours scolaires, etc. S'adressant à une population surtout rurale, la "Liberté" porte un intérêt spécial à l'information agricole et aux questions économiques concernant l'Ouest.

Depuis son origine, la presse franco-manitobaine a toujours été préoccupée par les problèmes d'ordre religieux et national. Ces problèmes priment plus que jamais, aujourd'hui que l'unique journal, qui compte plus de vingt années d'existence, n'est inféodé à aucun parti et pénètre dans tous les milieux. Tout le monde admet que cette formule journalistique est la seule qui convient à une minorité qui veut survivre. De tous les moyens de survivance, le journal est encore le plus utile, le plus indispensable, surtout pour une population si clairsemée qu'il est difficile de l'atteindre autrement.

EN SASKATCHEWAN

Les Canadiens-français du Manitoba étaient, au début du siècle, au nombre de 16,021; ils sont aujourd'hui 47,039. Ceux de la Saskatchewan, sont passés, au cours des trente dernières années, grâce surtout à l'apport de l'immigration venue de la province de Québec, de 2,634 à 50.-700.

LE "PATRIOTE DE L'OUEST"

Vers 1910, il existait, à Duck Lake, un embryon de petit hebdomadaire bilingue qui ne répondait pas aux besoins de la population canadienne-française de la Saskatchewan. La même année, paraissait le "Patriote de l'Ouest", qui subsiste encore. Il est édité à Prince-Albert.

Depuis longtemps l'on sentait dans la Saskatchewan la nécessité d'un journal canadien-français qui, indépendant de tout parti, dirait la vérité sans acceptation de personne, serait un point de ralliement pour les nombreux groupes de langue française perdus au milieu d'une population hétérogène, se dévouerait aux intérêts de leur foi et de leur langue, et les aiderait au point de vue économique.

Depuis sa fondation, le "Patriote" n'a pas dévié de son programme que nous reproduisons ici en substance:

"Notre journal sera avant tout une feuille catholique, indépendante de tout parti politique, amie de la vérité sans imprudences, et ennemie de tout ce qu'un catholique doit éviter. Pour nous les principes primeront les avantages matériels et autres, dont en pourrait nous offrir la perspective.

"Le titre de notre journal proclame assez haut que nous voulons servir tous nos concitoyens de langue française dans l'Ouest. Nous les défendrons quand ils seront attaqués. Nous réclamerons leur droit de vivre honorablement dans le pays découvert par leurs pères.

"Avant tout, nous nous attacherons à contribuer de tout notre pouvoir à la conservation de leur belle langue, à laquelle les traités les plus solennels ont assuré la même légalité qu'à la langue anglaise.

"Le français a précédé l'anglais dans ce pays. Le transfert du Canada à la Couronne britannique n'a jamais été censé entrainer avec lui la disparition de notre langue à l'ouest, pas plus que sur les bords du St-Laurent.

"C'est tout le contraire qui a été stipulé, et bien lâche serait l'individu de race française qui ne soutiendrait en toutes circonstances la langue des Champlain, des Moisonneuve et des LaVérendrye.

C'est dire aussi que tout ce qui tend à l'augmentation numérique de ceux qui la parlent dans les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta est d'avance assuré de notre appui. En d'autres termes, nous voudrions être colonisateur autant que journaliste".

Depuis vingt-quatre ans, le "Patriote" n'a cessé de prêcher la solidarité religieuse, française et économique. Il a coopéré à la formation des centres français, à l'organisation d'une association nationale. Il a revendiqué nos droits dans la question des écoles du Keewatin, durant la campagne des Ku Klux Klan et des Orangistes, et combattu vaillamment les règlements persécuteurs édictés par M. Anderson. Le "Patriote", a fait la lutte au socialisme caché sous l'étiquette de la C. C. F. et concouru pour une bonne part à la défaite de ce nouveau parti.

EN ALBERTA

En Alberta, les Canadiens-français sont au nombre de 38,377. En 1901, ils étaient 4,511. Le "Courrier de l'Ouest" fut le premier journal français en Alberta. Il fut fondé en octobre 1905 par le Dr Philippe Roy, aujourd'hui ministre du Canada à Paris. Entièrement dévoué au parti libéral, il n'a cependant pas négligé les intérêts religieux et nationaux de ses compatriotes. Il a beaucoup fait pour intensifier le mouvement de colonisation française en Alberta. Il cessa sa publication vers 1912 ou 1913. Puis vinrent le "Progrès albertain" et l'"Union".

LA "SURVIVANCE"

A l'heure actuelle, la "Survivance" d'Edmonton, fondée au mois d'octobre 1928, est le seul hebdomadaire franco-albertain. Il fut fondé par un groupe de laïques et de religieux oblats. Il est l'organe officiel de l'Association catholique franco-albertaine. Indépendant en politique, il s'efforce de porter chaque semaine, dans les diverses paroisse françaises, les mots d'ordre et les directives de ses chefs. Grâce à lui, le français connait de meilleurs jours au foyer et à l'école. En 1929, il n'y avait que 52 écoles qui prenaient part au concours de français de l'A.C.F.A.; cette année, 3,500 élèves, appartenant à 92 écoles, se sont présentés.

CONCLUSION

La presse française, en dehors du Québec, s'est donc ressentie de l'atmosphère de lutte dans laquelle se meuvent les minorités françaises, désireuses par-dessus tout de sauvegarder leur individualité ethnique. Son histoire est une page d'action catholique et française. Elle prétend à maintenir certaines vérités profondes qui peuvent être ainsi formulées: la langue française a droit de cité dans tout le Canada et, par conséquent, dans toutes les écoles, surtout dans celles que fréquentent les enfants d'origine française; les Canadiens-français ont le droit, comme les autres, de participer à la vie publique et de recevoir une part équitable des charges et des honneurs qui l'accampagnent; nous voulons que nos enfants soient, dans l'ordre intellectuel et moral, la continuation de leurs parents: les droits d'hommes libres que la majorité nous refuse, nous entendons les prendre; aucune force humaine ne nous empêchera de rester catholiques et français, à condition que nous le voulions et que nous en prenions les moyens. Ces vérités, les organes de la minorité française, en dehors du Québec, ont l'honneur de les propager et de les défendre. Ils ne sauraient avoir de programme plus beau et plus fécond.

Charles GAUTIER.

"VISITE DU LABRADOR"

Par Louis-Philippe Côté.

L'éditeur Albert Lévesque inaugurait, l'an dernier, une nouvelle série d'un a-propos remarquable: "L'âme canadienne". Le premier volume de cette série prometteuse fut l'ouvrage de M. Adolphe Nantel, "A la hache", récit de moeurs de nos hommes de chantier qui a obtenu un vif succès de librairie.

M. Louis-Philippe Côté, auteur d'une brochure sentationnelle, "L'esclavage au royaume du Saguenay", et actuellement organisateur-général de la section des bûcherons pour l'U.C.C., vient d'enrichir la série des Editions Lévesque d'un second volume intitulé "Visions du Labrador".

Cet ouvrage, écrit par un homme d'une longue expérience au sein des pêcheurs de la Côte-Nord canadienne, nous révèle la vie et les moeurs de "l'Homme du Labrador", des "Bêtes du Labrador", et de "l'Homme de Dieu au Labrador".

Les scènes pittoresques de ce petit volume de 176 pages (orné d'une carte géographique en couleur qui aide le lecteur à suivre les descriptions de l'écrivain) reconstituent fidèlement la vie de nos pêcheurs du Golfe et initie leurs frères du Québec à mieux comprendre et apprécier leurs efforts.

Ce volume se vend aux Editions Albert Lévesque, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties, $0.75 l'ex., ainsi que chez l'auteur, M. Louis-Philippe Côté, Matane, Cté de Matane.

Le Dr J.-Charles Webster, de Shediac, de la Commission des Monuments et Sites historiques, parle aussi en français. Il remet officiellement à la province le monument de pierre brute commémorant la découverte de Cartier.

Paul Coze, commissaire des scouts de France, passa les troupes en revue, disant que les scouts étaient animés du même esprit des deux côtés de l'Océan.

Après les cérémonies des délégués furent reçus par l'honorable Georges DeBlois, lieutenant-gouverneur.

NOUVELLES D'EDMONTON

SAINT-JOACHIM

Dimanche dernier, c'était la solennité de la fête patronale de St-Joachim. A la messe de 8 h. 30 M. l'abbé Dion curé de Thérien officiait et c'est le R. P. Mercredi, O.M.I., nouvellement ordonné par Mgr Breynat au Fort Chipawyan qui chantait la grand'messe. Il était assisté comme diacre par le R. P. Nadeau, O.M.I. du Juniorat et comme sous-diacre, par le Frère Sylvain, O.M.I., aussi du Juniorat. Le R. P. A. Boucher, O.M.I. curé, donna le sermon de circonstance aux messes et parla sur la paroisse chrétienne. La chorale St-Joachim a contribué grandement à la solennité de cette fête en exécutant une magnifique messe en musique. M. Gédéon Pépin touchait l'orgue et dirigeait le chant.

Premier vendredi du mois: Il y aura des confessions, jeudi à 4 heures ainsi que le soir après la bénédiction pour le premier vendredi du mois. Les messes vendredi matin, auront lieu à 6.30 h. et à 7.45 heures.

COLLEGE DES JESUITES

"La rentrée aura lieu le 6 septembre". Ces mots quasi sacramentels qui ont clôturé ce que l'on se plait à appeler encore la distribution des prix, sonnaient un peu comme des notes discordantes dans le concert de gaieté de la "sortie".

Aujourd'hui, nous y sommes à ce 6 septembre, et la rentrée se fait bien plus joyeuse qu'on le croyait au début des vacances. Les anciens reviennent avec le sérieux des grandes personnes qui reprennent une tâche qu'il faut terminer. Les nouveaux de l'an dernier grimpent et dégringolent les escaliers, se prenant un peu à la comédie des explorateurs qui découvrent un pays connu. Les petits nouveaux, eux, ont l'air. . .ma foi, de petits nouveaux.

Mais c'est qu'il y en a des petits nouveaux et ça arrive de partout!

Pour les recevoir le collège a été obligé de réveiller bien des vieilles choses qui dormaient depuis la dépression: les lits sont descendus du galetas dans une toilette neuve de peinture blanche; la vaisselle "incassable" est sortie des journaux d'emballage datés de 1929; et les bureaux boiteux ont été littéralement remis sur pieds et rétrécissent les allées des études et des classes.

En voyant tout ce nouveau monde, un Versificateur a pensé tout haut (un Versificateur pense toujours et souvent tout haut): "Si on est plus de cent pensionnaires ce soir, on aura sûrement un congé!" La prophétie ne se réalisera peut-être pas, **mais tout de même il y a de l'idée là-dedans.**

Causeries religieuses

Par le R. P. Brouillet, S.J.

L'Heure catholique est maintenant connue à travers tout le pays et même aux Etats-Unis. Elle fait comme partie de notre vie religieuse. Il nous manquerait quelque chose si elle disparaissait.

De tous côté on a demandé la publication des causeries de l'**Heure catholique.** Quelques conférenciers ont bien voulu se rendre à cette demande. Déjà le R. P. Lévi Côté, O.M.I., a publié un volume: **De la chaire au micro,** et le R. P. Quesnel, C.S.V., deux publications vient se joindre une nouvelle plaquette. Elle est mince. Elle ne comprend que deux causeries, tassées dans seize pages de texte serré. Mais ce sont des pages vraiment substantielles où se déroulent de fortes vérités en une langue ferme, originale, colorée, élégante. Ce sont les deux causeries données cette année par le R. P. Elphège Brouillet, S.J.: **Les Dons du Saint-Esprit et La fête des Rameaux.**

Cette plaquette, publiée par l'Oeuvre des Tracts, se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Quelques réflexions sur l'apostolat laïque

Il n'est pas nécessaire de recommander une étude de S. Exc. Mgr Courchesne. Tout le monde connait la manière si prenante dont l'éminent évêque de Rimouski sait traiter les plus graves problèmes. Sous un titre modeste, il nous donne dans ces pages le résultat de ses réflexions sur l'importante question de l'apostolat laïque: sa nature, ses moyens. Mgr Courchesne parle à des gens de chez nous sur un sujet envisagé en fonction de nos besoins. Etude vraiment attachante, qui ouvre des horizons et pousse à une action intelligente et efficace.

Ce travail est publié par l'Oeuvre des Tracts. Il se vend 10 sous l'unité, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Vaccin contre la paralysie infatile

PHILADELPHIE. — Le Dr John-A. Kolmer, professeur de médecine à l'université de Temple et directeur de l'Institut de recherches des maladies de la peau à Philadelphie, a annoncé la découverte d'un vaccin qu'il prétend efficace contre la paralysie infantile.

Le Dr Kolmer a déclaré que l'efficacité de ce vaccin a été démontrée au cours de nombreuses expériences sur des singes. Il a même éprouvé ce vaccin sur lui-même, sur un technicien de son laboratoire et sur Mlle Anna Rule, de Nouvelle-Ecosse. Ce vaccin est tiré des glandes spinales des singes et ressemble en bien des points aux vaccins de Pasteur contre l'hydrophobie et la rage.

Le Dr Kolmer croit que l'administration de trois doses de vaccin à une semaine d'intervalle chacune sera suffisante pour protéger n'importe quelle personne. Ce vaccin est injecté sous la peau exactement comme dans le cas des fièvres typhoïdes, de la diphtérie et de la rage. Les glandes spinales d'un singe fournissent du vaccin pour immuniser cinquante enfants.

Avant de réussir à rendre ce vaccin efficace, le Dr Kolmer a travaillé trois ans en collaboration avec une jeune femme de Nouvelle-Ecosse. Il a déclaré que ce vaccin est un moyen de prévention et non un remède pour guérir la paralysie infantile. Pour témoigner de sa confiance en la découverte précieuse qu'il a réalisée, le Dr Kolmer se propose de vacciner lui-même ses deux jeunes enfants. Il a ajouté qu'on pourra se procurer ce vaccin immédiatement, probablement au prix de deux ou trois dollars, par enfant à faire vacciner et a prédit qu'avant peu de temps tous les enfants devront avant d'entrer à l'école être vaccinés contre la paralysie infantile tout comme contre les autres maladies qu'on peut prévenir au moyen d'un vaccin.

Pour être efficace, il faut cependant que le vaccin ait été administré au moins six semaines avant que les germes de paralysie infantile n'atteignent l'entourage de l'enfant.

L. Duhamel candidat

Le romancier aspire au fauteuil de Camille Jullian à l'Académie.

PARIS. — M. Georges Duhamel le romancier français bien connu dont l'ouvrage "Scènes de la vie future" lui assura un prix fort convoité de l'Académie Française et une violente critique a été proposé comme candidat à l'admission dans ce célèbre corps intellectuel.

La lettre proposant son élection à l'Académie Française suggère qu'il soit appelé à remplacer le fauteuil laissé vacant dernièrement par la mort de Camille Jullian l'historien.

"Scènes de la vie future" sont une attaque amère et cynique de la mécanisation de la vie contemporaine. M. Duhamel écrivit cet ouvrage à la suite d'un voyage aux Etats-Unis et il situa la description de l'âge-machine à venir en Amérique.

BEAUMONT

C'est votre correspondante qui revient après avoir passé par une des grandes épreuves de la vie. Je ne puis pas dire que nous sommes consolés; on ne se console pas si vite d'une perte comme celle que nous venons de faire et d'une façon aussi cruelle. Mais un peu d'apaisement est entré en nous. Nous voulons aussi remercier par la voix du Journal tous ceux qui nous ont aidés d'une façon ou d'une autre pendant les quelques jours qui précédèrent et suivirent les funérailles de notre regretté fils. Les amis n'ont pas manqué pour aider soit par leur ouvrage ou par leur encouragement. Toute la paroisse nous a témoignés une grande sympathie et nous tenons à les remercier tous, ceux d'ici comme ceux de la Ville, de Viking et de Chauvin. Grand merci à tous.

C'est avec plaisir que nous saluons l'arrivée de nos bonnes religieuses. C'est une bénédiction de les avoir parmi nous, car elles aident à panser toutes les plaies, tant physiques que morales, tout en travaillant pour le bien de nos enfants.

Lundi le 3 septembre avait lieu le mariage de M. Georges Morin et de Mlle Angeline Handfield. M. Handfield accompagnait sa fille et M. J. Morin servait de témoin à son frère. Ce jeune couple s'établira à Beaumont. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

—Corr.

Le Brésil est surtout un pays agricole, et la diversité du climat facilite la culture de presque tous les produits agricoles. Cependant, en l'année fiscale 1933-34, le Canada a exporté pour $327,511 de produits agricoles et végétaux, blé compris, ce chiffre accuse une augmentation de $202,108 sur celui de l'année précédente.

VIMY

Ce matin c'est la rentrée des classes. La jeunesse écolière sous la direction de ses institutrices, assistait à la messe de 8 heures qui était dite en l'honneur du St-Esprit pour demander la bénédiction sur l'année qui allait commencer.

Le 29 août, M. Gustave St-Arnaud avait déjà battu environ 400 minots de blé; c'est un record jamais établi depuis l'existence de la paroisse. Jamais on n'a encore battu du grain au mois d'août. Le nouveau grain est de la catégorie No. 2.

En visite chez M. et Mme H. Roberge: MM. Louis et Jean Roberge de Laurierville, comté Megantic, Québec. Leur père est député fédéral du comté Mégantic.

Mlle Bourque est partie lundi pour aller prendre ses classes à Warwick. Paul Huot retourne cette semaine au collège des Jésuites. Paul nous a donné un bon coup de main dans les différents jeux de balle au camp pendant les vacances.

Le club senior a joué dimanche après-midi à Busby et en est revenu victorieux.

Notre église a eu trois couches de peinture. Ce n'est plus la même. La toiture est noire, l'église blanche, les garnitures sont de couleur crème et les fenêtres vert de bouteille. Elle ne regarde plus comme la même église en tout. Les gens de Vimy en sont bien fiers. M. Rosaire Fortier qui a pris le contrat a fait honneur à son ouvrage, ainsi que MM. François Fortier, Joseph Fortier et Alphonse Huot qui lui ont aidé pour faire l'ouvrage. L'intérieur de l'église a changé aussi. Une dame de la paroisse a fait peindre le plancher du sanctuaire et on a acheté des tapis qui couvrent les marches du maitre autel. Continuons à travailler pour embellir notre église qui est la maison de Dieu.

Dimanche après-midi, notre club junior est allé à Clover Valley pour jouer la dernière partie de cette année. L'alignement des deux clubs était le suivant:

Clover Valley: Receveur: Laurent Fortier; Lanceur: John Romanick; 1er but: Alfreda Fortier; 2ème but: Oscar Chevrier; 3ème but: Aimé Fortier; 1er champ: Maurice Fritzer; 2e champ: Rosaire Fortier; 3e champ: Armand Soucy; 4e champ: M. Fortin.

Club de Vimy: Receveur: Wilfrid Provencal; Lanceur: Paul Huot; 1er but: Léon Huot; 2e but: Bernard Bougie; 3e but: Philippe Bilodeau; 1er champ: Lomer Gouin; 2e champ: Yvon Gouin; 3e champ: Lucien Fagnant; 4e champ: Philippe Fagnant.

Il y eut beaucoup d'enthousiasme et on s'est bien amusé. M. Léo Beauchamp était arbitre, et le cahier était tenu par Mlle Germaine Fortier. Le résultat fut 22-18 en faveur de Vimy.

M. François Landry a acheté un autre lot dans le village adjoint à celui où se trouve sa résidence. Dans tout l'emplacement il ne reste encore, si on est bien renseigné, pas plus que 6 lots à vendre qui appartiennent au chemin de fer.

On a annoncé dans l'église que Mgr l'archevêque viendra donner la confirmation ici le 16 septembre dans l'après-midi à trois heures.

Baptême: Marie Antoinette, fille de M. et Mme Laurent Pombert. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Lavoie de Legal, grand'parents de l'enfant. —Corr.

MORINVILLE

La réception à notre nouveau lévite qui revenait de Rome est une chose du passé. Nous croyons savoir que le dimanche du 2 septembre restera gravé en lettres d'or dans les annales de notre paroisse. Tout a été magnifique du commencement à la fin et l'on ne saurait dire quelle partie du programme l'a emporté sur l'autre. L'église était décorée comme aux jours de grande célébration, l'autel disparaissait sous les fleurs naturelles, le chant fort bien rendu et le sermon une véritable pièce d'éloquence. Le Père Langlois nous parla avec une émotion qui traduisait celle du protecteur à l'adresse de son protégé alors que l'on n'oubliait pas non plus celui qui avait dirigé le nouveau lévite vers le Juniorat St-Jean et veillé sur ses premières années.

Mme Gaudet avait accompagné son fils dans cette visite au village natal et les amis se disputaient la plaisir de lui serrer la main. La fête se termina par un banquet magnifique dans la salle paroissiale et cela sous les auspices de Mme T. Gibeau, tante et d'autres dames cousines du Révérend Père. Un nombreux clergé s'était joint à la famille pour l'occasion et ce furest vraiement des agapes toutes fraternelles. Il y a jusqu'aux petits enfants que l'on ne voulut pas oublier et le souper leur fut réservé d'une manière spéciale. C'était leur tour et ils entendirent célébrer à leur façon la visite du grand cousin que plusieurs voyaient pour la première fois. Telle a été la fête de dimanche dernier et nous sommes persuadé qu'elle a laissé chez tous la meilleure impression. Que de jeunes ont compris à cette occasion la grandeur du sacerdoce et la dignité du prêtre.

Cette fête paroissiale a cependant été quelque peu contrecarrée par la nouvelle de la mort d'un vieux pionnier, celle de M. Joseph Steffes. Il nous laissait aux dernières heures de la semaine précédente. Et bien que la fin fut attendue, elle n'en causa pas moins de profonds regrets. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier au milieu d'un immense concours. L'on était venu de tous les côtés rendre un dernier hommage d'affection à celui qui n'avait su se faire que des amis. Il était arrivé dans la paroisse il y a 35 ans avec son père et sa mère et la famille presque complète. Depuis ce temps, il avait pris part à toutes les activités locales et si Morinville est aujourd'hui un centre important, la famille Steffes a certainement fait sa part dans le développement de notre région. Le cher défunt laisse pour pleurer sa perte une femme inconsolable, de nombreux enfants, trois frères et trois soeurs. Puisse cette terre de l'Alberta qu'il a tant aimée lui être légère; puisse la Providence qui l'a éprouvé par une longue maladie acceptée et supportée avec un véritable esprit chrétien lui ouvrir bientôt les portes de l'éternité bienheureuse.

Bouquets spirituels et messes offerts par: ses enfants, ses frères, ses soeurs, M. et Mme F. Steffes. M. et Mme A. A. Steffes, Mlle Alma Steffes, Mgr Nelligan, P.D. V.G., M. et Mme Peter Hittinger, M. et Mme A. Munn et la famille, M. et Mme Ed. Brissette et famille, M. et Mme N. Hittinger et famille, M. et Mme F. Lavallée, MM. et Mmes L.-G. Nelson, G. Rice, A. Destruel, C. Lavallée, Mlle Justine Hittinger. MM. et Mmes Mathias Hittinger, Fred. Bokenfohr, J. Lamarre, G. Baril, Gallagher et famille, A. Morin, J. Gauthier, M. A. Bokenfohr, M. et Mme Freddie Bokenfohr, M. et Mme H. Wynne, M. et Mme Alex. MacRae. Mme Mary Bokenfohr. MM. et Mmes A. Kranskopf, J. Kranskopf, Guy et famille, O. Saint-Germain, A. Mills. M. Arthur Roy, M. Adélard Baril et famille. Ecole Frontenac, M. Jules Soetaert, M. l'abbé Sullivan, M. et Mme Angus Macdonald, M. et Mme J. Keiser, M. et Mme Louis tremblay, M. W. Kieser et Mlle Theresa Kieser.

La plupart de nos écoliers ont pris le chemin d'Edmonton, au cours de la semaine, non sans jeter un dernier regard vers ce village où ils avaient passé des heures si heureuses durant les deux derniers mois. Nos enfants de la paroisse sont retournés vers l'école du district et cependant ceux du village font encore l'école buissonnière. A la dernière minute, les commissaires ont décidé de retarder d'une semaine l'ouverture des classes parce que plusieurs enfants étaient plutôt souffrants. C'est là une décision qui a été tout à fait populaire chez les jeunes.

Dimanche prochain, nous aurons notre pèlerinage annuel au cimetière. La cérémonie aura lieu à quatre heures et le sermon sera donné par un Père Franciscain d'Edmonton. Nous comptons que chacun se fera un devoir d'aller prier sur la tombe de ceux qui leur sont chers. —Corr.

COUPS DE PIEDS D'ANE!

(Suite de la 1ère page)

libéralités de nos gouvernements. Et non des coups de pieds d'âne! . . .

Il est pénible de dire des choses aussi dures, alors que des Canadiens bien pensants de langue anglaise ne manquent pas pour réprouver le mutisme idiot de nos postes du réseau radiophonique de l'Ouest; mais j'ai parlé surtout pour tous ces demi-influences politiques, moutardiers aux finasseries administratives comprémettantes et aux procédés falsifiés, "gens de petite guerre et de petite paix," chez qui on souhaiterait plus de bon sens et d'équité. Si j'ai mis un peu plus de nerf qu'il semblerait nécessaire,c'est que j'aime tellement les choses de "chez-nous!" Et c'est en aimant ces choses, c'est en aimant les "siens," qu'on a plus de chance de comprendre et d'estimer les autres.

Jean d'Edmonton

Il rejette ces traités

Le Japon ne se soumettra plus aux traités de Washington et de Londres après 1936.

TOKIO. — Le Japon a décidé que ni les traités maritimes de Washington ni ceux de Londres ne l'obligeront après le 31 décembre 1936, date de leur expiration, a déclaré récemment un représentant du ministère des affaires étrangères. Le Japon est disposé à s'unir à d'autres puissances relativement à un plan de limitation navale en vue de changements qu'il se propose de suggérer lors des conversations préliminaires à Londres, cet automne. Si toutefois les puissances semblent déterminées à augmenter leurs armements essentiels, Tokio est prêt à abandonner le plan naval, tout comme il s'est séparé de la Société des Nations, il y a 18 mois.

On ne donne pas les détails du plan de limitation.

La concentration du nectar parait être le facteur principal qui attire les abeilles aux fleurs. Elles n'aiment pas le nectar dilué par l'eau des pluies ou la rosée. En d'autres termes, elles préfèrent le nectar pur.

En ces dernières années, en Ecosse, la propagation de la fougère, spécialement dans l'Ouest, a pris de telles dimensions qu'elle constitue un danger sérieux pour la culture des collines.

Un nouvel arrêté prescrit que tout sac, poche, caisse, boîte, baril, barillet, bouteille, carton ou autre contenant de fécule de maïs importé au Royaume-Uni, doit être marqué en lettres bien lisibles du nom du pays d'origine.

Un emprunt de 250 millions

Les obligations fédérales seront probablement offertes à 3 1-2 pour cent.

OTTAWA. — L'emprunt prochain du gouvernement fédéral est en voie de préparation au ministère des finances. L'hon. Edgar-N. Rhodes, de retour dans la capitale, veut conserver le plus grand silence sur les détails de cet emprunt national.

On s'attend généralement dans les cercles de placiers que le gouvernement offrira $250.000.000 d'obligations, probablement à 3 1-2 pour cent, qui se vendront à environ $99 pour rapporter 3.60 pour cent.

Ces obligations seraient remboursables dans quinze ans en autant que l'émission de $220.000.000 de l'emprunt de la victoire à 5 1-2 pour cent date de quinze ans. Le gouvernement doit s'occuper d'une émission de 525.000.000 en billets du Trésor, dont plusieurs ont été couverts il y a quelques mois à Londres.

On s'attend à de nombreuses conversions de vieilles obligations en nouvelles et le chiffre rond de $250.000.000, sus-mentionné, donnerait au gouvernement un certain montant d'argent au-dessus de la proportion nécessaire, pour les placiers qui veulent être remboursés en argent.

Situation précaire en Autriche

Au point de vue financier.

VIENNE. — Deux révolutions en moins de six mois ont absorbé toutes les menues épargnes en Autriche. De plus, elles ont provoqué des conditions qui ont sérieusement affecté les revenus de l'Etat et ceux des individus, au point que tout relèvement semble être pour un grand nombre d'Autrichiens une vaine espérance.

Lorsque les fumées de la révolution de février dernier se dispersèrent, 1,500 socialistes étaient morts et le gouvernement avait devant lui une liasse de comptes à payer formant un total de $20,000,000. La révolution de juillet, marquée par l'assassinat du chanceller Dollfuss, coûta autant au Trésor que la première révolte.

Pour rencontrer ces dépenses, considérables pour un petit pays, le gouvernement préleva une taxe spéciale "de sécurité" sur les gens. Plusieurs furent incapables de donner un sou.

Les ressources financières du pays sont tellement basses que le gouvernement cherche actuellement à flotter un emprunt étranger par l'intermédiaire de la Société des Nations. En même temps il essaie, toujours par l'intermédiaire de la S.D.N., d'amener les puissances étrangères à réduire les taux d'intérêt sur les emprunts déjà contractés.

Les Soviets à la place des Nippons

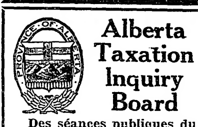
Au siège permanent de la Société des Nations. — L'admission de la Siviétie est pratiquement assurée. — Appui de la France, de l'Italie et de l'Angleterre.

LONDRES. — L'accès de la Russie soviétique à la Société des Nations semble devoir lui être grandement facilité. Trois puissantes nations, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, se sont donné la main pour éliminer les obstacles pouvant empêcher l'entrée de la grande nation communiste dans la S.D.N. et l'on prédit dans les cercles autorisés de Londres que l'admission de la Russie est pratiquement assurée.

On a appris de la même source qu'un siège permanent dans le conseil de la S.D.N. est également promis aux Soviets.

L'Angleterre, la France et l'Italie détiennent actuellement les seuls sièges permanents du conseil, et leur appui conjoint semble devoir assurer l'adjudication du siège laissé vacant par le Japon aux Soviets.

Dans les cercles diplomatiques on affirme que la Russie a réclamé une place permanente dans la conseil comme prix de son entrée dans la S.D.N.



Alberta Taxation Inquiry Board

Des séances publiques du "Alberta Taxation Inquiry Board", désigné pour enquêter sur les taxes provinciales, municipales et autres de même nature, présentement en vigueur, seront tenues en divers endroits de la Province à des dates qui seront annoncées plus tard.

Les personnes qui désirent faire des représentations aux séances précitées, sont requises d'en aviser le Secrétaire, le ou avant le 15 septembre, 1934, et quiconque désire faire ses représentations par écrit, est prié de les adresser au soussigné

HUGH N. BAKER,
Sec. Legislative Bldg.,
Edmonton, Alta.

Petites annonces

Avis de décès, funérailles, mariages, fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux, de faillites, etc., etc.
TELEPHONE 24702

— TARIF —

Petites Annonces.—12 mots pour 25c pour une insertion; 2c pour chaque mot additionnel. Six insertions pour le prix de cinq. Strictement payable d'avance.

Lorsque non payé d'avance, une charge de 10c extra pour chaque insertion sera faite pour couvrir les dépenses de tenue de livres.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations: annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, le titre y compris. Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de ventes à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc., etc.: 10c la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $3.00; 3 mois, $7.00; 6 mois, $12.00; un an, $20.00.

NOTICE TO CREDITORS AND CLAIMANTS
IN THE ESTATE OF BARNEY BUJOLD, late of Falher, in the Province of Alberta, Farmer, Deceased.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that all persons having claims upon the Estate of the above named BARNEY Bujold, who died on the 8th day of April, A.D. 1934, are required to file with Messrs. GIROUX & FRASER, Barristers, Etc., Banque Canadienne Nationale Building, Edmonton, Solicitors for the Executrix, BRIGITTE BUJOLD, by the 15th day of October, A.D. 1934, a full statement, duly verified, of their claims and of any securities held by them, and that after that date the Executrix will distribute the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which notice has been so filed or which have been brought to her knowledge.

DATED at Edmonton, Alberta, this 22nd day of August, A.D. 1934.
GIROUX & FRASER
Solicitors for the Executrix.

AVIS

Avis vous est donné que je ne suis responsable d'aucune dette contractée par mon épouse, Alda Côté Pariseau, sans une autorisation écrite et signée de ma main.

Daté à McLennan, Alta., ce 21 août. 1934.

(43-P) Adelard Pariseau.